



# LE MAUBELAN

Bulletin d'informations  
n°101 - juillet 2021

# Sommaire

## Infos municipales

|  |     |
|--|-----|
| ◆ Edito  | p.1 |
| ◆ Informations utiles                              | p.2 |
| ◆ Hommage à Paul Blanc                             | p.3 |
| ◆ Fermeture mairie                                 | p.3 |
| ◆ Hall d'entrée - Panneau d'affichage              | p.3 |
| ◆ Aménagement sécuritaire de certains carrefours   | p.4 |
| ◆ Enfouissement HTA                                | p.5 |
| ◆ Chemin de Paternos                               | p.6 |
| ◆ Rénovation de l'école                            | p.7 |
| ◆ Nouvelle proposition d'implantation antenne FREE | p.7 |

## Infos générales

|   |           |
|---|-----------|
| ◆ Lutte contre le frelon asiatique... recherche de nids | p.8       |
| ◆ Lutte contre l'ambrosie                               | p.9       |
| ◆ Tranquillité vacances                                 | p.10      |
| ◆ Et la FIBRE à MAUBEC alors ?                          | p.10      |
| ◆ Covid-19 : point de situation                         | p.11      |
| ◆ Infos vaccination                                     | p.12      |
| ◆ SMND  | p.12 - 13 |
| ◆ Les élections départementales et régionales           | p.14      |
| ◆ Soutien à la parentalité                              | p.14      |
| ◆ Ici c'est CAPI !                                      | p.15      |

## Vie locale

|   |      |
|---|------|
| ◆ Et si on jouait...                                      | p.16 |
| ◆ Les assistantes maternelles                             | p.17 |
| ◆ Transports de l'Isère                                   | p.17 |
| ◆ CCAS  | p.18 |
| ◆ Référents de quartier                                   | p.18 |
| ◆ Le Conseil des Sages                                    | p.18 |
| ◆ Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)                      | p.19 |
| ◆ Centre aéré   | p.19 |
| ◆ Picnic Party du 10 juillet                              | p.20 |
| ◆ École   | p.21 |
| ◆ La bibliothèque « Le Marque pages » : un lieu pour tous | p.22 |
| ◆ Recette tartes fines aux courgettes et chèvre           | p.23 |
| ◆ Solution jeu  | p.23 |

## Conseils municipaux

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| ◆ Budget 2021               | p.24      |
| ◆ Urbanisme                 | p.24 - 25 |
| ◆ Plan Local d'Urbanisme    | p.25      |
| ◆ Autorisations d'urbanisme | p.25      |
| ◆ Délibérations             | p.26 à 29 |
| ◆ Tribune libre             | p.29      |

## Infos associations

|   |      |
|---|------|
| ◆ Sport et vie associative                            | p.30 |
| ◆ Le Club des Jeunes et d'Animation                   | p.31 |
| ◆ La chorale la Voix des Champs                       | p.31 |
| ◆ Le comité des fêtes                                 | p.31 |
| ◆ La 5 Rugby  | p.32 |
| ◆ La Pétanque Team 87                                 | p.32 |
| ◆ Le tennis   | p.32 |
| ◆ Association Reiki Bien-Etre et Harmonie             | p.33 |
| ◆ La Découverte                                       | p.34 |
| ◆ Le Groupe Histoire de Maubec en Dauphiné            | p.35 |
| ◆ La Paroisse   | p.35 |
| ◆ Forum des Associations                              | p.36 |
| ◆ Calendrier des fêtes 2 <sup>ème</sup> semestre 2021 | p.36 |

Directeur de la publication  
Olivier TISSERAND

Création & impression  
Imprimerie CUSIN - 38300 Meyrié

Crédit photos  
Commission Communication, les associations,  
Céline ATTARD, Freepik, DR.

Numéro ISSN 0152 - 2221 - Tirage 880 ex.  
Dépôt légal Bibliothèque Nationale Juillet 2021

## ◆ Edito

Chères Maubelanes, Chers Maubelans

Une année s'est écoulée depuis la prise de responsabilité de votre nouvelle équipe municipale.

Cette première année a été compliquée avec la crise sanitaire et les consignes gouvernementales successives pour enrayer l'épidémie, qui ont fortement limité nos échanges avec les citoyens : annulation des rassemblements, fermeture des établissements recevant du public...

Nous avons été contraints d'annuler bon nombre de moments conviviaux et festifs : la présentation de la nouvelle équipe, le repas des anciens, la cérémonie des vœux avec la fermeture de la maison du village aux nombreuses activités proposées par les associations maubelanes.

Des protocoles sanitaires stricts ont été mis en place par nos agents communaux (secrétariat, périscolaire et agents techniques) dans l'ensemble de nos bâtiments. Nous les remercions pour leur capacité d'adaptation et leur investissement au quotidien tout au long de l'année.

Le contexte nous a rappelé l'importance essentielle que constitue le lien social. Les différentes phases de déconfinement nous ont permis de retrouver progressivement notre liberté de circuler, de reprendre nos activités sportives, culturelles, de partager un moment convivial avec nos amis sur les terrasses des restaurateurs...

Vous avez peut-être participé à la soirée Jazz le 1<sup>er</sup> juillet ou à notre première Picnic Party ce 10 juillet 2021 ? Quelle joie de se retrouver !

Bientôt vous pourrez faire connaissance avec vos référents de quartiers, dont la mission principale sera de favoriser le lien entre les Maubelans et l'équipe municipale.

Pour la rentrée, nous vous convions au Forum des associations le samedi 4 septembre pour la préparation de la nouvelle saison qui nous l'espérons pourra reprendre normalement.

Pendant cette année, nous avons pris progressivement connaissance des dossiers en cours et lancé les premiers projets de redynamisation du centre village.

La sortie de terre du terrain multiparts est prévue d'ici la fin d'année, nous sommes certains qu'il ravira les plus petits comme les grands et qu'il sera un lieu de retrouvailles et d'échanges.

Dès septembre, la vie des Maubelans sera aussi rythmée par la poursuite des travaux d'enfouissement de la ligne HTA - traversant Maubec du Nord au Sud et du démontage des poteaux et câbles Télécom chemin de Paternos... D'autres projets de sécurisation de certains carrefours et d'aménagement sont à l'étude et devraient être mis en œuvre avant la fin d'année.

L'équipe municipale travaille également sur l'opportunité de développement commercial du site, suite à l'acquisition du Vieux Pressoir situé en plein centre du village.

Le cimetière est lui aussi au cœur de nos préoccupations, notamment la gestion informatisée et les travaux d'agrandissement devenus urgents.

Je remercie les Maubelans de la patience et de la compréhension dont ils ont fait preuve, non sans frustration, pendant cette période de crise et pour celles dont ils feront preuve pendant les différentes phases de travaux à venir.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été ensoleillé et continuer à prendre soin de vous.



**Olivier TISSERAND**  
**Maire de MAUBEC**  
**Conseiller Délégué communautaire CAPI,**  
**Bâtiments et Innovations constructives**

# Infos municipales

## Mairie - Accueil du public

103 Route du Dauphiné, 38300 Maubec - 04 74 93 16 76

 mairie de Maubec en Isère

[www.mairie-maubec.fr](http://www.mairie-maubec.fr)

### HORAIRES

**Lundi** : 8h30-11h30

**Mardi** : 14h00-17h00

**Mercredi** : 8h30-11h30 (sauf 1<sup>er</sup> mercredi du mois)

**Jeudi** : 16h00-20h00

permanence urbanisme de 18h00 à 20h00

**1<sup>er</sup> samedi de chaque mois** : 8h30-11h30

### URBANISME - COMMUNICATION

**Sophie BRISON**

[urbanisme@mairie-maubec.fr](mailto:urbanisme@mairie-maubec.fr)

[communication@mairie-maubec.fr](mailto:communication@mairie-maubec.fr)

### ACCUEIL - DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**Clara GODEFROY**

[contact@mairie-maubec.fr](mailto:contact@mairie-maubec.fr)

*Toutes nos informations sont mises à votre disposition en version papier et en version numérique.*

## École et Service Périscolaire

École : 04 74 28 47 87

Garderie : 04 74 93 16 15

Responsable Périscolaire :

**Magali JACQUIER - 07 86 18 54 84** - [periscolaire@mairie-maubec.fr](mailto:periscolaire@mairie-maubec.fr)

## Préparation de la rentrée 2021

Les inscriptions des nouveaux élèves seront prises dès le mois de janvier. Il est nécessaire de se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Un document de « pré-inscription » sera remis et permettra une prise de rendez-vous auprès du directeur de l'école pour finaliser l'inscription.

**Maison du village** - Contacter la mairie pour toutes demandes de renseignements et de réservation de salles.

## Bibliothèque Le Marque pages

09 67 26 78 18

[bibliotheque@mairie-maubec.fr](mailto:bibliotheque@mairie-maubec.fr)

### Horaires d'ouverture

**Hors vacances scolaires :**

Mardi : 16h30 à 17h30

Mercredi : 15h00 à 19h00

Samedi : 10h00 à 12h00

**Vacances scolaires :**

Mercredi : 15h00 à 17h00

**Juillet/août :**

Mercredi : 17h00 à 19h00

Fermeture vacances de Noël

## Sites internet utiles

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site de la commune :

<http://www.maubec-isere.fr>

<http://www.capi-agglo-fr>

<http://smnd.fr>

<https://semidao.fr>

## Recensement militaire

Tout(e) jeune âgé(e) de 16 ans doit se faire recenser, en se présentant à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents. À l'issue de l'entretien, une attestation de recensement lui sera délivrée et remise.

Le jeune recensé pourra **suivre son dossier sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)** en fonction de sa période d'inscription :

• Janvier / février / mars → Consultation possible à compter de juillet

• Avril / mai / juin → .....d'octobre

• Juillet / août / septembre → .....de janvier

• Octobre / novembre / décembre → .....d'avril

Vous pouvez consulter le mini guide Majdc.fr disponible sur le site de la mairie pour vous aider.

### Coordonnées :

Centre du Service National - BP 10512 - 69365 Lyon cedex 07

**04 37 27 25 07**

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le vendredi de 8h00 à 11h30.

---

## ◆ Hommage à Paul BLANC

Monsieur Paul BLANC nous a quitté le 28 mai.

Paul BLANC est rentré au conseil municipal en 1965 sous la mandature d'André BERGER.

Il a pris des fonctions d'adjoint sous le mandat de Louis POLOSSON en 1983.

Paul BLANC est ensuite devenu maire de la commune en 1989 et a renouvelé son engagement jusqu'en 2008.

Un engagement de 43 années au service de la commune et de ses habitants.

Il a fortement contribué au développement du village de Maubec et de ses équipements publics : école, bibliothèque, stade de foot, tennis, réalisations accessibles aujourd'hui à tous les habitants de la commune.

Un des projets les plus importants pour Paul BLANC fut la rénovation de l'église et surtout la restauration des fresques qui lui tenaient tant à cœur.

Cette figure emblématique de la commune restera dans la mémoire de chacun d'entre nous.

La municipalité présente toutes ses condoléances et apporte son soutien à sa famille.



## ◆ Fermeture mairie

Pendant cette période de congés d'été, nous vous informons que le **secrétariat de mairie sera fermé : du 2 août au 15 août 2021** et le **lundi 23 août 2021**. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bon été.

## ◆ Hall d'entrée - Panneau d'affichage

Le mode de gestion du panneau d'affichage présent dans le hall d'entrée de la mairie a évolué pour permettre une meilleure lisibilité. Jusqu'à présent, il diffusait l'ensemble des informations en boucle.

La commune étant « commune test » pour ce nouveau type de mode de diffusion, nous avons demandé la création de menus pour permettre aux administrés de consulter directement les informations souhaitées.

Depuis quelques semaines, de nouveaux boutons tactiles ont été installés sur la vitrine et deux menus sont accessibles : Conseils Municipaux et Urbanisme.

En positionnant votre main sur le bouton Menu, les deux menus s'affichent, vous pouvez sélectionner l'un ou l'autre avec les flèches de navigation Précédent/Suivant puis appuyer sur « Voir ». Les deux flèches pourront être utilisées pour faire défiler les documents. Le bouton « voir » vous permettra d'accéder à un document en particulier.

## ◆ Aménagement sécuritaire de certains carrefours



### **Chemin du Maron – Chemin du Château**

L'arrêté 2021-7 modifie le régime de priorité au carrefour Chemin du Château, Chemin du Maron.

Afin d'améliorer la sécurité, le STOP présent sur le chemin du Maron, donnant la priorité aux véhicules circulant sur le chemin du Château a été supprimé. Un STOP a été installé à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 sur le chemin du Château, imposant un arrêt aux véhicules remontant le chemin du Château vers le centre village.

Ce dispositif a été complété par des bandes blanches « discontinues » au sol pour délimiter les voies.

Il est rappelé que les voiries communales ne sont pas des espaces de parking, que chaque logement doit disposer de deux emplacements de stationnement sur son terrain pour accueillir les véhicules. Il est donc demandé aux riverains de ne pas stationner dans la mesure du possible sur la voirie, et de respecter les règles de sécurité, issues du code de la route, relatives au stationnement gênant ou dangereux.

Des contrôles pourront être effectués par la police municipale dans le cadre de la convention avec la ville de Bourgoin-Jallieu.



### **Chemin Latéral**

Le carrefour du Chemin de Tireluc avec le Chemin Latéral en partie sur Maubec et sur Domarin demande à être sécurisé.

Le Chemin Latéral est emprunté fréquemment par des automobilistes de toutes les communes aux alentours.

Il manque clairement de la visibilité à l'arrivée au STOP en descendant le Chemin de Tireluc pour s'engager sur le Chemin Latéral quelle que soit la direction (gare ou commune de Domarin).

Après concertation avec le service voirie de la CAPI et la commune de Domarin, un miroir sera implanté prochainement sur le talus SNCF en face du STOP du Chemin de Tireluc au niveau du panneau d'entrée de Domarin.



## ◆ Enfouissement HTA

ENEDIS a programmé un gros chantier d'enfouissement d'une ligne HTA traversant la commune de Maubec de la Ransinière à l'extrémité du chemin de la Dret vers Saint-Agnin sur Bion.

La carte ci-contre vous indique le tracé et les périodes approximatives d'intervention sur les différents quartiers de Maubec.

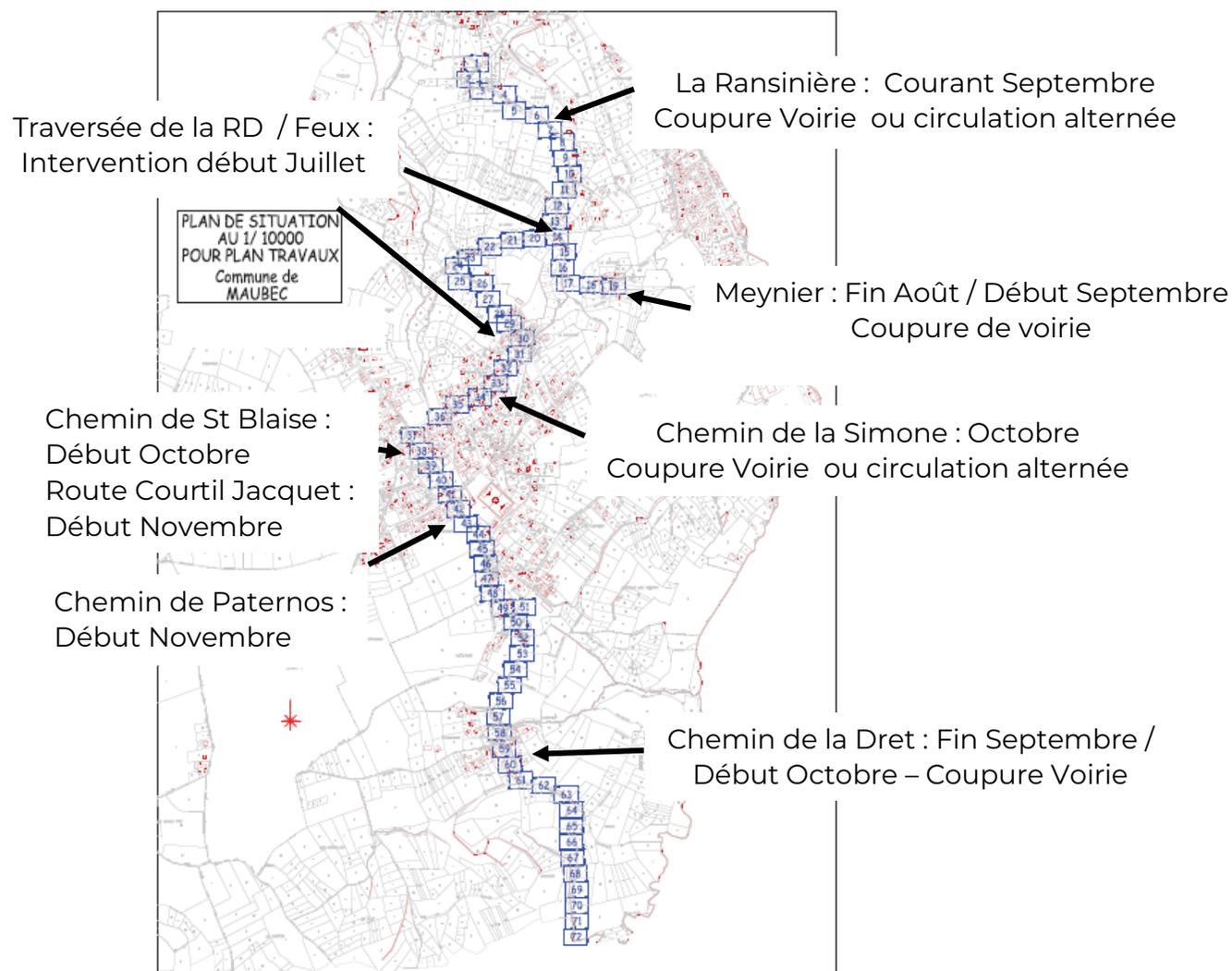
Le démarrage des travaux de génie civil est prévu pour juillet 2021 et s'étalera jusqu'à novembre 2021.

Les travaux d'enfouissement nécessiteront des fermetures de voiries avec la mise en place de déviation quand cela sera possible.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre indulgence pendant ces travaux techniques indispensables.

La société CITEOS qui réalisera ce chantier informera les riverains des coupures de voiries.

Vous pourrez également suivre l'évolution sur le site internet et le Facebook de la commune et sur les panneaux d'affichage.



## ◆ Chemin de Paternos

D'ici début septembre 2021, suite à l'enfouissement réalisé avec l'aide de Territoire 38, le réseau télécom ainsi que les poteaux vont disparaître.

A partir de cette fin de travaux, la phase travaux de voiries peut commencer. Un projet d'aménagement sécuritaire est prévu du parking des terrains de tennis jusqu'au carrefour du cimetière notamment par la réalisation d'un trottoir. Il est également prévu de réaliser un plateau surélevé pour sécuriser le carrefour chemin de Paternos et chemin du Bellet.



Ce projet d'aménagement, mené en collaboration avec la CAPI, nécessite le rachat de plusieurs tenements de terrains pour couvrir l'emprise totale de l'aménagement avant de lancer la phase travaux.

La nouvelle municipalité a donc entrepris la démarche de passer par un géomètre expert pour réactualiser et quantifier la surface en mètres carré des parcelles concernées, les plans datant de 2015.

Puis, la mairie a présenté le projet et l'impact pour les 7 propriétaires concernés par un rachat de terrain afin de finaliser le bornage, la création de nouvelles parcelles destinées à être rétrocédées à la commune.

Le projet est consultable sur notre site internet.

A ce jour, 6 dossiers sur 7 sont validés. Le démarrage des travaux de voiries ne pouvant se faire sans l'accord de l'ensemble des propriétaires, nous avons prévu avec la CAPI de retarder légèrement le démarrage de travaux.

### Le planning est donc le suivant :

- > **en 2021** : Finir les démarches administratives et le rachat des parcelles.
- > **en 2022** : Démarrer les travaux de voirie.
- > **Début 2023** : Fin des travaux sur ce secteur.

---

## ◆ Rénovation de l'école

Un appel d'offre a été publié concernant la rénovation de l'école pour des travaux qui auraient dû démarrer cet été.

Cet appel d'offre a été déclaré infructueux pour deux lots en raison de l'absence d'offre ou d'offre inacceptable au motif que son prix excède 50% de notre estimatif.

Il a été convenu, conformément aux règles des marchés publics et suite à la validation du conseil municipal, de lancer une nouvelle consultation.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école, le déroulement de ces travaux aura lieu soit les mercredis, soit pendant les vacances de la Toussaint.

### **En parallèle, nous engagerons cet été des travaux sur le chauffage de l'école à savoir :**

- > la **réalisation d'un désembouage** complet du réseau, ce qui n'avait pas été fait depuis 18 ans.
- > la **pose de thermostats** dans toutes les classes pour réguler au mieux la température et surtout, pouvoir réaliser par le plancher, le rafraîchissement des pièces.

---

## ◆ Nouvelle proposition d'implantation antenne FREE

Après avoir réalisé une permanence publique d'information sur le projet de la Garine et après avoir recueilli les réactions des administrés, la municipalité a refusé de donner suite au projet de l'opérateur FREE sur ce site et sur tout autre terrain communal.

Suite à la décision défavorable de la mairie, l'opérateur FREE nous a adressé le 9 juin 2021, un Dossier Information Mairie (DIM) présentant un nouveau projet d'implantation pour l'antenne relais sur la commune.

A réception, et pour que tous les maubelans puissent en prendre connaissance, essentiellement sur le lieu, ce document a été mis en ligne sur le site internet de la mairie et une information est diffusée sur les deux panneaux lumineux.

Le nouveau site proposé est un terrain privé et plus éloigné des habitations.

En parallèle, le maire a pris contact avec FREE pour comprendre pourquoi il est évoqué une antenne 5 G sur ce nouveau projet alors qu'il n'en a jamais été question lors des discussions.

Suite à cet échange et après avoir admis son erreur, l'opérateur est revenu sur le projet et a renvoyé un nouveau dossier (DIM) mis à jour avec les antennes 4 G.

Nous vous invitons à consulter ce dossier sur le site internet de la mairie. Si vous avez des observations ou des questions sur ce nouveau projet, n'hésitez pas à nous en faire part.



# Infos générales

## ◆ Lutte contre le frelon asiatique... recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité<sup>1</sup> et la santé des abeilles<sup>2</sup>.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>3</sup>, en partenariat avec la FREDON<sup>4</sup>, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

### Deux types de nids peuvent être observés :

- > Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- > Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

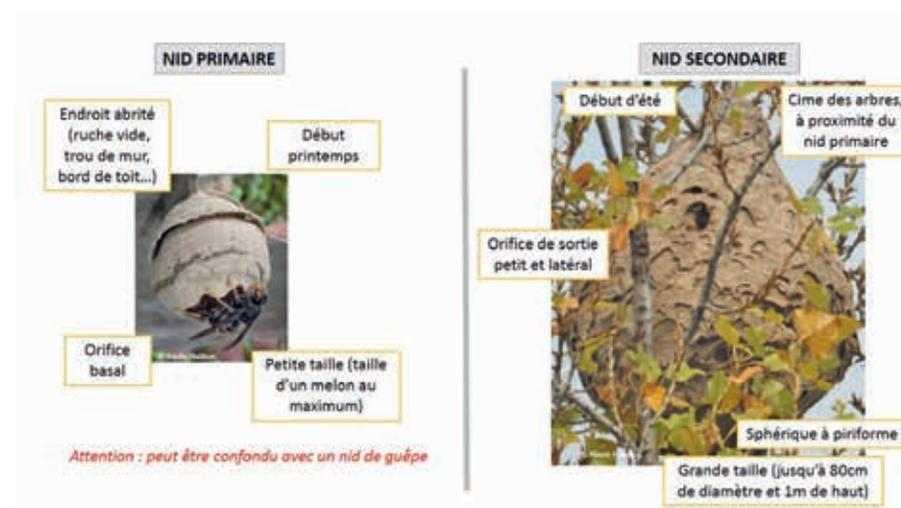
### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- > Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)
- > En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

### 2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression en Isère, 37 nids ayant été recensés (dont 34 détruits) en 2018.



Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur le département de l'Isère en 2018 (Source : GDS 38)

<sup>1</sup> Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

<sup>2</sup> Arrêté du 26 décembre 2012

<sup>3</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>4</sup> FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

## ◆ Lutte contre l'ambroisie

Beaucoup d'entre vous connaissez et avez rencontré l'ambroisie.

C'est une plante invasive originaire d'Amérique de Nord qui sévit dans notre région depuis de nombreuses décennies. Cette plante hautement nocive pour la santé s'étend de plus en plus sur le territoire.

Cette plante opportuniste envahissante dont le pollen est très allergisant pour l'homme, fait l'objet de beaucoup d'attentions dans nos collectivités. Chacun peut lutter contre l'ambroisie en la reconnaissant et en la signalant.

La CAPI (Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère), finance une nouvelle cartographie de présence de la plante sur notre commune début juillet 2021. Il s'agit de répertorier les parcelles, les chemins et les abords de route qui pourraient être infestés.

Pour combattre l'ambroisie, il y a 3 étapes à suivre dans une démarche de lutte patiente et structurée :

- > le repérage en juillet,
- > l'arrachage ou le fauchage avant égrainement à partir d'août,
- > puis la végétalisation par étouffement avec des mélanges prairiaux par exemple en octobre et novembre.

Les changements climatiques impactent beaucoup le calendrier de floraison, de pollinisation d'où un suivi attentif par les équipes.

**Si vous rencontrez de l'ambroisie sur votre chemin ou si vous souhaitez plus d'informations :**

- > Contacter votre commune qui vous mettra en relation avec son référent
- > Consulter le site internet de la CAPI : [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)
- > Consulter le site [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info) et [www.gps-ambroisie.com](http://www.gps-ambroisie.com)



GDS Auvergne Rhône-Alpes La Région Auvergne Rhône-Alpes

# LE FRELON ASIATIQUE

## SIGNALEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

→ Ou en téléchargeant l'application mobile **Frelon Asiatique**

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

# Infos générales

## ◆ Tranquillité vacances

**Avez-vous pensé à sécuriser votre habitation avant de partir en vacances? Connaissez-vous l'opération « tranquillité vacances » ?**

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle (voir ci-dessous) vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Le document est disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

ou en cliquant sur : [formulaire\\_otv](#).

| OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES  |                              |
|--|------------------------------|
| Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)   |                              |
| Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.  |                              |
| <b>ATTENTION :</b>   |                              |
| • Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : <a href="http://www.prefecturedepolice.paris">www.prefecturedepolice.paris</a> , rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.  |                              |
| • L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).   |                              |
| • En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.  |                              |
| <b>VOUS</b>  | Numéro de téléphone mobile : |
| Nom* : Prénom* :   |                              |
| Né(e) le* : à* :   | e-mail :                     |
| <b>VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*</b>  |                              |
| Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)  |                              |
| <b>VOTRE ADRESSE (RÉSIDENT A SURVEILLER)</b>   |                              |
| Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :   |                              |
| Code postal* :   | Ville* :                     |
| <b>INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE</b>  |                              |
| Type de résidence* :   |                              |
| <input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :  |                              |
| Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :   |                              |
| Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :   |                              |
| <b>Existence d'un dispositif d'alarme*</b>   |                              |
| <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :  |                              |
| <b>PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE</b>   |                              |
| Nom* :   | Prénom* :                    |
| Code postal* :   | Ville* :                     |
| Numéro de téléphone portable* :  | Téléphone fixe* :            |
| (un numéro à préciser au minimum)  |                              |
| Cette personne possède-t-elle les clés du domicile? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  |                              |
| <b>RENSEIGNEMENTS UTILES</b>   |                              |
| Votre lieu de vacances - code postal : Ville :   |                              |
| Êtes-vous joignable pendant votre absence :  |                              |
| <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :  |                              |
| Ou à cette adresse électronique :  |                              |
| Autre renseignement : (à préciser si besoin)   |                              |
| Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.  |                              |
| <input type="checkbox"/> J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande. |                              |
| Date :   | Signature :                  |
| Mise à jour : mai 2016   |                              |

## ◆ Et la FIBRE à MAUBEC alors ?

Comme évoqué dans des articles précédents, la fibre est bien arrivée à Maubec et en avance par rapport au planning annoncé par Isère Fibre.



Au 1<sup>er</sup> juin, la commune comptait 687 prises déployées (éligibles commercialement), soit un taux de couverture de 84 %.

Isère Fibre s'est engagé sur une complétude de la zone technique qui couvrera Maubec d'ici la fin 2021 à hauteur de 95 %.

Les 5 % restants concernent essentiellement certaines adresses qui ne pourraient être déployées pour des raisons indépendantes de la volonté d'Isère Fibre (exemple : collectifs ou lotissements privés qui n'auraient pas signé de convention d'immeuble).

La municipalité se félicite de ce niveau de couverture même si le raccordement final peut sembler parfois long et compliqué pour les habitants.

Nous vous invitons à informer la mairie par mail ou par téléphone pour nous remonter vos problèmes fibre dans le détail, afin de vous venir en aide pour solutionner au mieux ces dysfonctionnements.



## ◆ Covid-19 : point de situation

### **Aller vers la vaccination de tous les Français :**

- > La vaccination est rendue obligatoire pour toutes les personnes au contact des personnes fragiles (soignants, non-soignants, professionnels et bénévoles). Des contrôles seront opérés à partir du 15 septembre.
- > Des campagnes spécifiques de vaccination seront mises en place pour les collégiens, lycéens et étudiants à la rentrée.
- > Une campagne de rappel sera instaurée pour les premiers Français vaccinés dès les premiers jours de septembre.
- > Les tests PCR seront rendus payants à l'automne sauf en cas de prescription médicale.

### **Extension du pass sanitaire à plusieurs lieux accueillant du public :**

- > 21 juillet : tous les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes ;
- > début août : cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, voyages en avions, trains et cars pour les trajets de longue distance.

### **L'évolution positive de la situation sanitaire mène à la fin des dernières restrictions en vigueur, mais pas de la vigilance.**

- > le couvre-feu a été levé ;
- > le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire (sauf exceptions : regroupements, files d'attente, marchés, stades...) ;
- > les limites de jauge sont levées - selon la situation locale - dans les établissements recevant du public (cinémas, restaurants, magasins...) ;
- > les festivals et concerts debout ont repris depuis le 30 juin 2021, selon un protocole sanitaire dédié. Le département des Landes, où le variant Delta est apparu en premier en France, maintient les limitations une semaine de plus, jusqu'au 6 juillet.

**Concernant la vaccination,** le nouvel objectif à la fin août est de 40 millions de primo-vaccinés, 35 millions de personnes complètement vaccinées et 85 % des plus de 50 ans ou de personnes atteintes de comorbidités vaccinés.

### **Où et quand dois-je mettre mon masque en extérieur ?**

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles règles concernant le port du masque. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est encore obligatoire sur les marchés notamment. Cela va beaucoup mieux mais soyons raisonnables.

### **Modalités de port du masque en extérieur :**

Le préfet de l'Isère et le directeur général de l'Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes rappellent les règles applicables en matière de port du masque en extérieur. Conformément aux annonces du Premier ministre du 16 juin 2021, et compte tenu de l'amélioration des données sanitaires et épidémiologiques, le port du masque n'est plus systématique en extérieur.

Toutefois, le risque de propagation du virus est plus élevé dans les espaces dans lesquels les gestes barrières, et notamment la distanciation physique, ne sont pas respectés en raison d'une forte densité de personnes.

De la même manière, la propagation du virus est potentiellement favorisée lorsque les temps de contact entre les personnes sont prolongés.

Dès lors, le port du masque demeure obligatoire dans les cas suivants pour les personnes de 11 ans et plus :

- > dans tous les marchés de plein air, les brocantes, ventes au déballage..., et les espaces à forte fréquentation ;
- > lors de tous les rassemblements organisés sur la voie publique, dont les manifestations déclarées, festivals, spectacles de rue... ;
- > dans les emprises des zones d'attente de transports collectifs dans un rayon de 50 m (abribus, arrêts de tramway, gare routière...), les files d'attente en extérieur ;
- > sur la voie publique dans un périmètre maximal de 25 mètres devant les entrées et sorties des centres commerciaux, des établissements d'enseignement et les lieux d'accueil de mineurs (écoles, collèges, lycées, crèches, accueil périscolaire...), ainsi que des lieux de culte aux heures d'entrée et de sortie dans ces établissements.

Cette obligation ne concerne pas les personnes handicapées.

# Infos générales

## ◆ Infos vaccination

**accin COVID-19**  
SE VACCINER, SE PROTÉGER

### La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

\* Liste et modalités sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](http://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)

| Mon âge                   | Ma situation                 | Janssen ou AstraZeneca   | Moderna   | Pfizer-BioNTech                                    |
|---------------------------|------------------------------|--|---|--|
| <b>0 à 11 ans inclus</b>  |                              | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner   |   |  |
| <b>12 à 17 ans inclus</b> | Quelle que soit ma situation |  |   | ✓<br>• Centre de vaccination<br>• Mon lieu de soin |
| <b>18 à 54 ans inclus</b> | Quelle que soit ma situation |  | ✓<br>• Mon lieu de soin<br>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)<br>• Médecin du travail<br>• Pharmacie<br>• Centre de vaccination (2 <sup>ème</sup> dose uniquement) | ✓<br>• Centre de vaccination<br>• Mon lieu de soin |
| <b>55 ans et plus</b>     | Quelle que soit ma situation | ✓<br>• Mon lieu de soin<br>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)<br>• Médecin du travail<br>• Pharmacie<br>• Cabinet infirmier ou sage-femme<br>• A domicile | ✓<br>• Mon lieu de soin<br>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)<br>• Médecin du travail<br>• Pharmacie<br>• Centre de vaccination (2 <sup>ème</sup> dose uniquement) | ✓<br>• Centre de vaccination<br>• Mon lieu de soin |

**N.B. :**

- Les personnes ayant déjà eu la Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou test antigénique ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée à partir du 2<sup>e</sup> trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : [www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)

version : mardi 15 juin 2021

## ◆ SMND

### La collecte sélective

La collecte sélective en point d'apport volontaire vous permet de trier vos déchets ménagers recyclables.

Il existe **trois conteneurs différents** identifiables par leur couleur :

- > Vert pour les bouteilles et bocaux en verre
- > Bleu pour les papiers et journaux
- > Jaune pour les emballages ménagers.

Trois points d'apports volontaires sont présents sur la commune :

- > Route de St Jean de Bournay à la Combe ◆
- > Allée des Châtaigniers, Le Goyet ◆
- > Parking de la Maison du Village, Chemin de Paternos ◆



1



2



3



## Le compostage

30% de nos ordures ménagères sont composées de matières fermentescibles, énergie potentielle pour nos jardins. Or, compostées, elles constituent un amendement pour nos jardins ! Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné vend des composteurs aux habitants à tarif préférentiel (deux maximum par foyer).

Vous pouvez vous rendre dans les locaux du SMND à Heyrieux ou Bourgoin-Jallieu aux horaires d'ouverture consultables sur leur site internet.

Une fois sur place, le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces, auprès du Syndicat Mixte Nord Dauphiné. Carte bleue non acceptée.

Mail : [contact@smnd.fr](mailto:contact@smnd.fr)

Téléphones : **04 78 40 03 30** (Heyrieux) ou **04 37 03 37 04** (Bourgoin-Jallieu)



## Achats de bacs à ordures

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné vous invite à vous équiper de bacs à ordures ménagères conformes, c'est à dire répondant aux critères suivants :

- > Conteneur thermoplastique roulant à déchets à 2 ou 4 roues
- > Présence d'un système de préhension frontale
- > Contenance minimale de 140L

La collecte est ainsi facilitée pour les agents, la prise de bac adaptée aux camions et l'hygiène publique est garantie.

Pour vous équiper d'un bac vous pouvez :

- > **L'acheter** dans les locaux du SMND **aux horaires d'ouverture**. Il est préférable de les contacter auparavant pour connaître les stocks disponibles.
- > **Vous le faire livrer en remplissant le formulaire** téléchargeable sur le site <http://www.smnd.fr/Maubec.html?retour=back>, en sélectionnant « Pourquoi et comment m'équiper de bacs ». Vous retrouverez également les informations sur les déchetteries et le fonctionnement des composteurs.



# Infos générales

## ◆ Les élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales organisées sur notre commune se sont déroulées avec l'engagement et l'implication des agents communaux, des élus et des Maubelans volontaires, dans un contexte COVID sanitaire encore difficile.

Il est vrai que nous n'avions pas connu depuis fort longtemps deux élections en même temps.

Nous avons eu l'occasion d'accueillir dans les bureaux de vote Madame Suzanne VOUGAZ, doyenne des votants, venue voter à cette occasion, accompagnée de sa famille.

Un grand merci à tous les Maubelans, aux agents communaux et aux élus qui ont participé à l'organisation, le dépouillement et la transmission des résultats d'élections dans le respect des règles électorales.



## ◆ Soutien à la parentalité

**Dispositif de soutien à la parentalité par la CAF de l'Isère**  
ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES À DOMICILE LORS D'UN ÉVÈNEMENT

**NOS MOTIFS D'INTERVENTION**

- Périnatalité (Grossesse, naissance...)
- Dynamique familiale (Recomposition familiale, maladie...)
- Rupture familiale (Séparation, décès...)
- Inclusion (Insertion socio-professionnelle d'un parent seul...)

Il est possible de passer d'une thématique à une autre.

**Familles allocataires de la CAF ou futures allocataires de la CAF**

- Qui assument la charge d'au moins un enfant de moins de 18 ans
- OU
- Qui attendent leur premier enfant

**LES AVANTAGES**

- Prise en charge par la CAF de l'Isère
- Participation financière selon le Quotient Familial
- Déduction fiscale ou crédit d'impôt possible

**LES PROFESSIONNELS QUI INTERVIENNENT**

- TISF
- Aide à Domicile

Des professionnels pour vous soutenir

Villefontaine / Bourgoin-Jallieu / La Tour-du-Pin / Pont-de-Chéruy  
1 rue des Perettes • 38080 l'Isle d'Abeau  
isledabeau@adf38.fr • Tél. 04 74 96 56 61

www.mairiedesabeau.fr - Net pour tous - Site public

## ◆ Ici c'est CAPI !

### Mon week-end à la CAPI !

La CAPI a lancé un nouveau site internet destiné à tous les capisérois et aux visiteurs de proximité. Aventurez-vous chez vous, l'aventure est au coin de la rue !

Pas besoin de partir à l'autre bout du monde pour vivre un moment magique et créer des souvenirs à partager. Comme Maubec, les 22 communes de la CAPI sont un formidable terrain de jeu adapté à tous. Que vous soyez en famille, entre amis, avec vos petits-enfants, sportifs ou contemplateurs, il y a toujours quelque chose à faire ICI, à la CAPI.

Envie de sortir des sentiers battus ? Besoin d'une pause dans votre quotidien, de souffler et vous évader après cette période particulière ? Rendez-vous sur le **nouveau site monweekendalacapi.fr**, votre nouveau fournisseur officiel de bons plans et d'idées sortie !

**monweekendalacapi.fr**, c'est toutes les sorties rassemblées, plus d'expériences à vivre, des conseils avisés et toutes les infos pratiques réunies :

- > Un clic sur DÉCOUVRIR pour s'inspirer parmi les catégories plein air, loisirs, patrimoine, randonnées, activités indoor, spectacles et concerts ;
- > La rubrique DÉGUSTER pour proposer aux gourmands, le tour des bonnes tables, les adresses des producteurs locaux, ou encore la liste des marchés et les recettes des spécialités pour consommer local ;
- > La rubrique SÉJOUR pour préparer un week-end tout confort sur mesure ;
- > La newsletter du mercredi pour être au courant avant tout le monde et en avant-première des actus du week-end et recevoir les 5 coups de cœur du week-end (s'inscrire à la newsletter directement sur la page d'accueil du site).

À vos clics pour découvrir ou redécouvrir votre territoire sur **www.monweekendalacapi.fr** !

### Jazz est dans la place

Dans le cadre de la programmation « Les 19/20 de l'été » qui se déroulait du 28 juin au 11 juillet dans 8 communes de la CAPI avec une programmation culturelle estivale en plein air, le village de Maubec a été choisi pour accueillir un concert intitulé « Jazz est dans la place » le 1<sup>er</sup> juillet dans la cour de son école. 300 personnes étaient réunies pour cet événement.

Ces spectacles, proposés par le Conservatoire Hector Berlioz CAPI et le Vellein, Scènes de la CAPI, ont été organisés sur les communes s'étant portées volontaires pour accueillir l'événement.

Carine KOPFERSCHMITT, vice présidente déléguée au rayonnement culturel et à l'enseignement artistique de la CAPI, Anne SORNAY, directrice par intérim au conservatoire de la CAPI, ainsi que Delphine BOUDOT, responsable de l'action culturelle étaient présentes lors de cet événement. Nous les remercions vivement, ainsi que l'ensemble des artistes et des techniciens, de nous avoir offert ce formidable moment de divertissement.

Une partie de l'équipe municipale ainsi que plusieurs membres d'associations de la commune se sont également mobilisés afin de faire de cette soirée un agréable moment pour tous.

Nous continuerons à travailler de concert avec les services culturels de la CAPI et le Conservatoire Hector Berlioz, afin de permettre à notre village d'accueillir régulièrement de tels événements pour nous divertir et faire le plein d'énergie et de poésie.



## ◆ Et si on jouait...

### Quartiers et ruisseaux de Maubec

#### Quartiers

BESSON  
 BROUCHOUD  
 COMBE  
 GOYET  
 GRAND PALEYSIN  
 LECHERES  
 LEVELS  
 MARON  
 MEYNIER  
 PETIT PALEYSIN  
 POLLOSSON  
 RANSINIÈRE  
 RIVABOUDRIEU  
 SADIAU  
 SEVOZ  
 TIRELUC

#### Ruisseaux

BION  
 CRUY  
 PELUD  
 RIVAUX

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | F | Y | R | A | N | S | I | N | I | E | R | E | B |
| O | A | B | L | I | C | I | F | J | J | R | G | R | P |
| R | C | R | K | P | G | O | B | M | E | I | R | J | E |
| I | R | A | O | U | E | P | M | J | K | V | A | O | T |
| V | U | L | V | N | P | L | S | B | W | A | N | X | I |
| A | Y | T | I | R | E | L | U | C | E | U | D | N | T |
| B | R | O | U | C | H | O | U | D | W | X | P | U | P |
| O | G | Y | L | E | C | H | E | R | E | S | A | B | A |
| U | L | O | H | B | J | R | M | S | D | S | L | E | L |
| D | M | E | Y | N | I | E | R | E | Z | A | E | S | E |
| R | H | W | V | E | O | O | I | V | V | D | Y | S | Y |
| I | S | N | X | E | T | K | N | O | A | I | S | O | S |
| E | P | I | B | I | T | Y | D | Z | B | A | I | N | I |
| U | P | O | L | L | O | S | S | O | N | U | N | S | N |

## ◆ Les assistantes maternelles

|                           |   |  |             |
|---------------------------|---|--|-------------|
| > BAULE Sylviane          | 308 chemin du Maron - 38300 Maubec        | <b>06 08 52 65 47</b> ou <b>04 74 28 21 80</b> | Agrément 4M |
| > BERGER Emily            | 709 chemin du Maron - 38300 Maubec        | <b>06 21 53 44 42</b>                          | Agrément 4M |
| > CARNEIRO DE SA Olivia   | 1396 route du Dauphiné - 38300 Maubec     | <b>06 49 31 29 43</b>                          | Agrément 4M |
| > DOMART Céline           | 33 chemin de St Blaise - 38300 Maubec     | <b>06 22 98 33 26</b>                          | Agrément 4M |
| > GOUDON Séverine         | 59 chemin de Prémoranges - 38300 Maubec   | <b>06 21 43 49 25</b> ou <b>04 69 31 60 08</b> | Agrément 4M |
| > HILLION Eve             | 58 impasse de la Combe - 38300 Maubec     | <b>06 84 16 34 17</b>                          | Agrément 6M |
| > PAYSAN Marie            | 179 chemin de la Cigalière - 38300 Maubec | <b>06 16 79 76 43</b>                          | Agrément 6M |
| > RAMAGE Anaïs            | 538 chemin de Paleysin - 38300 Maubec     | <b>06 72 54 44 12</b>                          | Agrément 6M |
| > ROLAND Géraldine        | 132 allée le Sadiou - 38300 Maubec        | <b>04 26 38 88 50</b> ou <b>06 52 25 39 62</b> | Agrément 4M |
| > TISSERAND Ludivine      | 116 chemin de St Blaise - 38300 Maubec    | <b>04 74 43 66 87</b> ou <b>06 73 59 14 47</b> | Agrément 4M |
| > YAHIAOUI ROUAGDIA Atika | 485 route de St Jean - 38300 Maubec       | <b>06 68 62 60 33</b>                          | Agrément 3M |

## ◆ Transports de l'Isère

**SERVICES PRATIQUES EN LIGNE** | Centrale d'appels  
04 26 16 38 38

**RECEVEZ LES ALERTES DE VOTRE LIGNE EN TEMPS RÉEL, INSCRIVEZ-VOUS**  
à Mon espace sur [www.carisere.auvergnerhonealpes.fr](http://www.carisere.auvergnerhonealpes.fr)  
N'oubliez pas de sélectionner votre/vos ligne(s) de transport!

**GRATUIT**

**CRÉEZ VOTRE FICHE HORAIRES SUR MESURE GRÂCE À LA FONCTION « HORAIRES À L'ARRÊT »**  
[www.carisere.auvergnerhonealpes.fr](http://www.carisere.auvergnerhonealpes.fr)

Le réseau **Transisère** devient au 1<sup>er</sup> septembre 2021 le réseau **Cars Région** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

### Le réseau Transisère devient au 1<sup>er</sup> septembre 2021, le réseau Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Toutes les informations commerciales sur le Réseau Cars Région sont disponibles sur simple appel au 04 26 16 38 38 ou sur internet à l'adresse suivante : [www.carisere.auvergnerhonealpes.fr](http://www.carisere.auvergnerhonealpes.fr)

Depuis septembre 2019, il existe un titre de transport par SMS, en envoyant un mot-clé pour recevoir son titre 1 trajet sur son téléphone.

Retrouver l'intégralité de la plaquette « Tarifs 2021-2022 des Transports de l'Isère au 1<sup>er</sup> juillet 2021 » sur le site internet de la mairie.

VOYAGER EST ENCORE PLUS FACILE AVEC VOTRE MOBILE

**1 SMS = 1 VOYAGE**

Envoyez 1z, 2z, 3z, 4z, 5z ou 6z + **93038**

Titre variable :

- 1h pour 1 zone - 3,40€
- 1h30 pour 2 zones - 4,70€
- 2h pour 3 zones et plus - 6€, 7,30€, 8,60€ et 9,90€

1 zone, 2 zones etc.

# Vie locale

## ◆ CCAS

Le CCAS, réuni le 26 mai, a voté une **subvention pour les enfants participant au centre aéré** organisé pour notre village, en collaboration avec les communes de Chèzeneuve et de Crachier. Sans condition de ressources, une subvention de 10€ par semaine est accordée à chaque enfant, ramenant le prix de la semaine à 100€ au lieu de 110€. Pour les familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 850, la subvention est de 6€ par jour.

Le CCAS rappelle l'intérêt de **la téléalarme**, véritable outil au service du maintien à domicile des personnes âgées. Renseignements auprès du secrétariat de mairie, par mail de préférence ([contact@mairie-maubec.fr](mailto:contact@mairie-maubec.fr)), ou par téléphone.

## ◆ Référents de quartier

Après une année écoulée, le réseau des référents de quartier - 23 Maubelans volontaires et motivés - se met enfin en place.

La levée des mesures de restriction liées à la crise Covid nous a permis de réunir pour la première fois ce réseau. Presque tous ont pu être présents le mardi 22 juin devant la maison du village.

Nous en avons profité pour faire connaissance entre élus et référents, finaliser les contours des quartiers et valider la charte des référents.

Nous nous sommes également accordés sur la trame d'un flyer qui sera, probablement au cours de l'été, distribué dans tous les quartiers.

Les habitants pourront alors connaître les noms de leurs référents ainsi que leur champ de compétences.



## ◆ Le Conseil des Sages

Sept personnes du village se sont portées volontaires pour participer au Conseil des Sages, le groupe est maintenant presque au complet. Nous réunirons le conseil dès le mois de septembre pour faire plus ample connaissance, définir l'organisation de cette instance et évoquer les premiers axes de travail.

Voici un extrait de la charte que vous trouverez en intégralité sur le site internet de la commune :

**« Le conseil des Sages, instrument de démocratie locale, a pour mission de mener des réflexions ou promouvoir des actions visant à consolider, recréer des liens entre les habitants, les générations et les cultures.**

**Le rôle des Sages est d'être une force de réflexion sur des projets à court terme, mais aussi à moyen ou long terme. Leurs regards, analyses et opinions sur des dossiers proposés par la municipalité, peuvent apporter une aide aux élus, services et habitants du village.**

**Il peut agir, soit à la demande de la municipalité, soit se saisir lui-même d'un problème particulier pour l'étudier et proposer des solutions. »**

Rendez-vous dès le mois de septembre pour la présentation de l'équipe du Conseil des Sages.

## ◆ Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Comme annoncé dans le dernier bulletin du P'tit Maubelan, nous avons rencontré le 28 mai dernier les délégués de classe de l'école de Maubec, afin de connaître leurs idées et leurs choix concernant les futurs jeux qui compléteront le plateau multisports.

Nous avons profité de cette occasion pour évoquer la reprise du CMJ et expliqué son fonctionnement aux enfants présents.

Nous avons remis ensuite à Monsieur GAGET, Directeur de l'école, des bulletins de candidatures à distribuer aux élèves de CM1 et CM2, pour une élection qui aura lieu début octobre.

Suite à cela nous avons d'ores et déjà reçu en mairie quelques candidatures, et nous espérons encore en recevoir d'ici la rentrée de septembre.

Un stand sera également mis en place lors du forum des associations le 4 septembre prochain, afin de répondre à toutes les questions relatives à cette nouvelle édition du CMJ.

## ◆ Centre aéré



Cet été, un centre aéré organisé par le CVSD (Centre de Vacances Sportif de Domarin) a été mis en place **du 7 au 30 juillet**, dans les locaux de la maison du village et sur l'enceinte sportive.

Cette initiative, qui associe les communes de Chèzeneuve, Crachier et Maubec a rencontré un franc succès et le nombre d'inscriptions (50 enfants) a dépassé nos espérances pour une première organisation.

Face à ce succès, nous pensons déjà à renouveler cette opération pour les prochaines vacances.

Les familles qui sont intéressées pour la première semaine des vacances de la Toussaint (du 25 au 29 octobre) peuvent se signaler dès à présent auprès de la mairie, à l'adresse mail suivante : **contact@mairie-maubec.fr** en indiquant comme objet « **centre aéré Toussaint** ».



# Vie locale

## ◆ Picnic Party du 10 juillet

La municipalité a décidé de fêter le début de l'été en organisant un picnic géant avec les Maubelans sur l'enceinte sportive de la maison du village.

Les participants ont été invités à venir accompagnés de leurs paniers, couvertures, parasols et jeux d'été.

C'est sous un beau soleil qu'environ 200 personnes se sont finalement réunies le 10 juillet, toutes générations confondues.

Tous les quartiers, de la Combe et du plateau étaient représentés, et très contents de cette initiative.

Certains se sont ensuite réunis pour des parties de pétanque, d'autres échangeaient autour d'un verre, les enfants ont joué au foot.

Le maire Olivier TISSERAND a profité de cette occasion pour présenter les membres de son équipe ainsi que les nouveaux référents de quartiers.

De l'avis de tous, il a été dit qu'une journée Picnic devrait maintenant avoir lieu tous les ans. Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine !



## ◆ École

### Les grands jardiniers de Maubec

L'école de Maubec a jardiné cette année. Lisez la suite pour en savoir plus !

Dans un coin de la cour de l'école, la commune avait installé un bac potager par classe. Dès le mois de mai, les élèves y ont planté des framboisiers, des tomates, du basilic, un groseillier, de la menthe, de la roquette, des radis, des fraises, des tournesols, des haricots, des salades, des cornichons...

Les élèves ont appris comment favoriser la biodiversité. Ils ont appris comment associer les plantes entre elles pour favoriser leur croissance et leur santé. Ils ont observé le développement des plantes, et ils les ont goûtées !

La classe de CM1-CM2 de M<sup>me</sup> PLANES et M<sup>me</sup> DESTAILLEUR a aussi installé des bacs de nourriture à partager, au stade. Les incroyables comestibles s'invitent dans notre commune ! Le but : partager gratuitement fruits et légumes et créer du lien social !

Venez arroser, jardiner, déguster tous les fruits et légumes semés par les écoliers maubelans !

*Les élèves de CM1-CM2*

### Les arts à l'école

Malgré le covid, les élèves de l'école primaire de Maubec ont eu la chance de rencontrer des artistes.

Dans un premier temps des intervenants de la CAPI sont venus présenter aux enfants des instruments de la famille des cuivres (le cor, la trompette, le tuba, le trombone) et des percussions (la batterie, le vibraphone).

Pendant 45 minutes, les élèves ont écouté plusieurs extraits musicaux, dans le but de découvrir ces instruments et d'avoir envie d'y jouer. Afin d'essayer et manipuler les instruments, les élèves peuvent se rendre au conservatoire.

Ensuite, Marie DRAGIC, conteuse et clown à l'hôpital, a emmené les élèves en Afrique à travers quatre histoires. Seule, elle a tenu plusieurs rôles, elle a fait participer les élèves de maternelle puis les élèves de primaire lors de deux spectacles d'une heure.

Enfin les élèves de maternelle ont participé à un projet fresque qui a duré plusieurs jours. Ils ont adoré ce travail et le résultat qui sera affiché dans l'école.

Pour faire cette œuvre d'art les élèves de maternelle ont procédé par étapes : ils ont peint le fond, réalisé des empreintes, découpé des morceaux de papier, de carton, puis ils les ont collés.



## ◆ La bibliothèque « Le Marque pages » : un lieu pour tous

Dès la rentrée les bénévoles de la bibliothèque de Maubec vous proposeront trois rendez-vous réguliers.

### > Les P'tits loups

Le mardi matin tous les 15 jours, de 10h30 à 11h15.

Public visé : Les enfants non scolarisés accompagnés de leur nounou ou d'un parent.

Activités prévues : Comptines, jeux de doigts, découverte des livres...

### > L'heure du conte

Le mercredi après-midi, de 17h00 à 17h30.

Public visé : Les enfants de la maternelle et du CP.

Activités prévues : Lecture de contes ou d'albums.

### > RDV Jeux

Le samedi matin, de 10h00 à 12h00.

Public visé : Tout le monde, à partir de 8 ans et jusqu'à 108 ans !

Activités prévues : Découvrir un nouveau jeu ou faire découvrir un nouveau jeu.

On vous prête les locaux, on organise les rendez-vous et c'est à vous de jouer !

Exemples :

> J. (9 ans) adore jouer à XXXX ; elle en maîtrise parfaitement les règles ; elle aimerait bien faire découvrir ce jeu à d'autres personnes.

> V. (13 ans) aimerait trouver quelqu'un pour lui apprendre les échecs.

> Pour R. (80 ans), les jeux de cartes n'ont plus de secret mais ça lui plairait bien d'initier des plus jeunes au tarot, à la belote...

J., V., et R. doivent se faire connaître à la bibliothèque.

### Activités gratuites et sans engagement sur la durée.

Nécessité de s'inscrire avant chaque séance.

Renseignements complémentaires à la bibliothèque.

**Horaires d'été : tous les mercredis de 17 à 19 heures.**



Les bénévoles du Marque pages (Anaïs absente le jour de la photo) lancent un nouvel appel. Ils souhaitent toujours renforcer l'équipe avec quelques personnes supplémentaires. L'expérience vous tente ? N'hésitez pas, rejoignez-les !

## ◆ Recette tartes fines aux courgettes et chèvre

### Ingrédients pour 2 personnes :

- > 2 pyramides Chavroux® 150g
- > 200 gr de courgettes
- > 1 pâte feuilletée
- > 4 cuill. à s. d'huile d'olive
- > 30 gr de noisettes
- > 1 cuill. à s. de thym frais ou séché
- > Fleur de sel et poivre du moulin



### Étapes de préparation

1. Préchauffez le four à 180° (Therm.6).
2. Lavez les courgettes et coupez-les en fines rondelles d'environ 2 mm.
3. Déroulez la pâte feuilletée et, à l'aide d'un emporte-pièce, découpez des cercles de 12 cm de diamètre. Déposez-les sur une plaque à pâtisserie recouverte de papier sulfurisé.
4. Tartinez les 4 pâtes feuilletées d'une couche généreuse de Chavroux® puis disposez les rondelles de courgettes en rosace.
5. A l'aide d'un couteau, hachez grossièrement les noisettes. Parsemez-les sur les tartes ainsi que le thym.
6. Arrosez les courgettes d'huile d'olive. Salez et poivrez.
7. Placez les tartes dans le four et faites-les cuire pendant 15 mn. Dégustez aussitôt.

Bonne dégustation !

## ◆ Solution jeu p.16

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | F | Y | R | A | N | S | I | N | I | E | R | E | B |
| O | A | B | L | I | C | I | F | J | J | R | G | R | P |
| R | C | R | K | P | G | O | B | M | E | I | R | J | E |
| I | R | A | O | U | E | P | M | J | K | V | A | O | T |
| V | U | L | V | N | P | L | S | B | W | A | N | X | I |
| A | Y | T | I | R | E | L | U | C | E | U | D | N | T |
| B | R | O | U | C | H | O | U | D | W | X | P | U | P |
| O | G | Y | L | E | C | H | E | R | E | S | A | B | A |
| U | L | O | H | B | J | R | M | S | D | S | L | E | L |
| D | M | E | Y | N | I | E | R | E | Z | A | E | S | E |
| R | H | W | V | E | O | O | I | V | V | D | Y | S | Y |
| I | S | N | X | E | T | K | N | O | A | I | S | O | S |
| E | P | I | B | I | T | Y | D | Z | B | A | I | N | I |
| U | P | O | L | L | O | S | S | O | N | U | N | S | N |

### Plan du village de Maubec



# Conseils municipaux - Extraits des comptes rendus des 12 janvier, 23 février, 23 mars, 4 mai et 8 juin

## ◆ Budget 2021

Le budget 2021 de notre commune est un budget articulé autour de projets à la fois ambitieux et raisonnables.

Tout en vivant une situation sanitaire exceptionnelle, nous avons maîtrisé nos dépenses de fonctionnement et pour autant initié le développement d'activités et services auprès de Maubelans.

En ce qui concerne **nos recettes de fonctionnement**, ce que nous pouvons retenir pour cette année :

- > Pas de changement de taux en impôts et taxes
- > Pas d'augmentation pour la restauration scolaire et la garderie
- > Prise en compte de la baisse de tarifs de la dotation de l'état depuis mai 2020
- > Reprise prudente de certains postes de dépenses réalisées en 2020
- > Revenus immobiliers prudents pour la commune.

Le budget des **dépenses d'investissement**, c'est le budget des projets et des ambitions de la commune.

### Parmi les projets sur l'année 2021 :

Un plateau multisports intergénérationnel, des travaux d'enfouissement, un programme de rénovation pour le groupe scolaire, un plan école de socle numérique, l'acquisition du foncier SCI Debonill avec son matériel et sa licence IV du « Vieux pressoir ».

Nous motivons cette dernière acquisition dans le cadre de développement et maintien de commerces sur notre commune.

Pour cette année de reprise post-Covid, la commune connaît un contexte favorable pour démarrer, mettre en œuvre ou poursuivre des thématiques telles que :

- > La transition écologique avec de la régulation thermique de bâtiments
- > L'amélioration du cadre de vie en voirie et réseaux
- > Un volontarisme régional et national en vue de la relance économique.

## ◆ Urbanisme

**Les autorisations d'urbanismes déposées depuis le 17 novembre 2020 sont les suivantes :**

### Permis de construire :

- **ARNOLD Anne Sophie**, Route des Léchères, Construction d'une maison individuelle, **accordé**,
- **BLANC Michèle**, Chemin des Ayes, Construction d'une maison individuelle, **accordé**
- **MOULS Olivier**, Chemin de Paleysin, Extension du garage existant, **accordé**
- **COLNEL Mathieu**, Chemin de Vacheresse, Construction d'une maison individuelle, **accordé**
- **FERNANDES Bliky**, Route du Dauphiné, Construction d'une maison individuelle, **en cours d'instruction**

### Permis de construire modificatif :

- **TOMIAK Sylvain**, Allée Courtiloudon, Maison individuelle, modification ouvertures, **accordé**
- **SCCV LA CIGALIERE**, Chemin de la Cigalière, Modification nombre logements, **accordé**
- **ARAUJO Nelson/RIBEIRO Victorine**, Chemin des Ayes, Construction d'une maison individuelle, **accordé**

### Déclarations Préalables :

- **BRISE Stéphane**, Clos Chamont, abri de jardin, en cours d'instruction, **retirée par le pétitionnaire**
- **ACD PROMOTION**, Route du Dauphiné, Division en vue de construire 4 lots + aménagement 6 logements (Vieux Pressoir), **refusée**
- **BIDAUD Stéphane**, Chemin du Marron, Abri de jardin + Clôture, **accordée**
- **JACQUET V.**, Route de Chèzeneuve, Piscine, **accordée**
- **ETCHEVERRY N.**, Lotissement Germaine, Abri de Jardin, **accordée**
- **DEVANT Joseph**, Chemin de Paternos, Changement fenêtres et volets, **accordée**
- **VISENTIN**, Chemin de St Blaise, Portails et clôture, **accordée**
- **ARNOLD Annick**, Route des Léchères, Ravalement de façades, **accordée**
- **LAGRASSE Jean**, Route du Dauphiné, Division en vue de construire, **retirée par le pétitionnaire**
- **THORIN Johann**, Chemin des Ecoles, Pose d'un portail, **accordée**
- **EDF-ENR, pour Fabienne SOLER**, Chemin du Château, Pose de panneaux photovoltaïques, **accordée**.
- **LANHERS Gilles**, Chemin de Mouillepas, Réfection toiture, Rouge Nuancé, **accordée**

- **FALCOZ Pascal**, Chemin de Paleysin, Réfection toiture rouge + Crépis gris, **accordée**
- **DELAMARE Olivier**, Chemin de Vacheresse, Clôture + Portail, **accordée**
- **DELATOUR Denis**, Impasse du Riva, Ouverture d'une porte, **accordée**
- **LAGRASSE Jean**, Route du Dauphiné, Division en vue de construire, **accordée**
- **PHOTEN pour Guillaumin F.**, Chemin du Brouchoud, Pose de panneaux photovoltaïques, **accordée**
- **POLLOSSON Pascal**, Route du Dauphiné, Division en vue de construire, **accordée**
- **TISSERAND Monique**, Route du Dauphiné, Ravalement de façade grange, **accordée**
- **FEYNE Hervé**, Chemin de Prémorange, Construction d'une véranda, **accordée**
- **REV'ISO, pour Giraud Romain**, Chemin des Chevreuils, Isolation Extérieure + Ravalement de façade, **accordée**
- **CHAACHOUAA Sanaé**, 622 Route de St Jean, Modification ouverture, **accordée**
- **BIDAUD Stéphane**, Chemin du Maron, Extension de 17m<sup>2</sup>, **accordée**
- **REVOL Valentin**, Chemin du Brouchoud, Modification d'ouvertures, **accordée**
- **CURT Emilie**, Lotissement La Cigalière, Changement de portail et portillon, **accordée**
- **DOUVILLEZ Pascal**, Chemin des Chevreuils, Abri de jardin de 17m<sup>2</sup>, **accordée**
- **LACARELLE Marion**, Lotissement Germaine, Modification ouverture, **accordée**
- **THONON Olivier**, Route du Dauphiné, Clôture + Portail, **accordée**
- **FUZIER Pascal**, Chemin du Château, Modification d'ouvertures, **accordée**
- **BRICHE Hugues**, Chemin du Maron, Portail, **accordée**
- **ESTELLA Gaetan**, Impasse du Sadiou, Modification d'ouvertures, **accordée**
- **BOUVIER Michel**, Lotissement La Cigalière, Chambre + Salle d'eau au sous sol, **accordée**
- **MERCIER David**, Chemin du Meynier, Changement toiture + Vélux, **accordée**
- **DURAND Stéphanie**, Chemin de la Dret, Pool house, **accordée**
- **LOMBARD Arnaud**, Route du Dauphiné, Abri de jardin, **accordée**
- **MARROCCO Patrick**, Henri Cassard, Pergola, **accordée**
- **NOGUEIRA Julien**, Chemin du Chateau, Ravalement de façade, **accordée**
- **MERCIER David**, Chemin du Meynier, Rénovation et extension appentis existant, **en cours**
- **MAIRIE**, Chemin des Écoles, Changement des volets chemin des Écoles, **accordée**
- **MARTINON Thomas**, Chemin de la Ransinière, Mur Clôture, **accordée**
- **BARROCHIN Jean Pierre**, Allée du Sadiou, Clôture + Portail, **accordée**
- **REVOL Valentin**, Chemin du Brouchoud, Clôture + Portail, **accordée**
- **GRANGIER Franck**, Route Courtil Jacquet, Clôture + Portail, **accordée**
- **TRAN Yannick**, Chemin de Paternos, Piscine, **accordée**
- **BERGER Emily**, Chemin du Maron, Ravalement de façades, **accordée**
- **BARRIOL Monique**, Allée des Platanes, Clôture, **accordée**
- **ALLENDER Florian**, Allée du Sadiou, Abri de jardin, **en cours d'instruction**

- **FINON Thomas**, Chemin des Ayes, Panneaux solaire pour chauffe-eau, **en cours d'instruction**
- **THONON Olivier**, Route du Dauphiné, Hangar et Abri de jardin, **en cours d'instruction**
- **PERRIN Nicolas**, Route du Dauphiné, Réhausse de toiture pour extension, **en cours d'instruction**

## ◆ Plan Local d'Urbanisme

L'ensemble des documents du PLU est consultable **en mairie** ou dans la page Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme du site internet de la commune : [www.mairie-maubec.fr](http://www.mairie-maubec.fr).

## ◆ Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme et notamment du PLU.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Les **formulaires** sont téléchargeables **sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>**.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de se renseigner en mairie sur leur faisabilité.

Vous pouvez adresser votre demande à [urbanisme@mairie-maubec.fr](mailto:urbanisme@mairie-maubec.fr).

### ATTENTION :

**Les travaux de réalisation ou de rénovation de clôture, de ravalement de façade, de rénovation de toiture et de rénovation de fenêtres, sont soumis à déclaration préalable.**

## ◆ Délibérations

### **Adhésion de Maubec au service de Conseil en Énergie Partagé**

Dans le cadre du partenariat Nord-Isère Durable entre la CAPI et la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (CCVDD), il a été convenu que la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère porterait administrativement la démarche Conseil en Énergie Partagé dans le cadre de la convention de partenariat entre la CAPI et la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et la convention de coopération entre TE38 et la CAPI.

Validation à la majorité de l'adhésion de la commune au service de Conseil en Énergie Partagé proposé par le Plan Climat Énergie, au coût de 1 196€ par an pour 3 ans.

### **Remplacement du panneau d'affichage électronique sis devant la mairie**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de remplacer le panneau d'affichage électronique existant situé en face de la Mairie, ce dernier ayant été installé en 2007.

Approbation à l'unanimité du remplacement du panneau d'affichage électronique situé en face de la Mairie et de l'installation d'un nouveau panneau à la Combe pour un montant global des travaux de 18 065€ HT soit 21 678€ TTC.

### **Aménagement d'un plateau multisports intergénérationnel – Demande de subventions**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme de réalisation du plateau multisports intergénérationnel. Situé au niveau des cours de tennis actuels, il sera composé d'une aire de jeux pour les 2-14 ans, d'un terrain multis-

ports de type city park, d'un pump track et d'un padel ; un terrain de boules sera également aménagé, avec une réfection des terrains de tennis.

Il précise que le montant global des travaux s'élève à 255 023,67€ HT (soit 306 028,40€ TTC).

Approbation à l'unanimité pour solliciter des demandes de subventions auprès des organismes suivants : DETR, Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, Département de l'Isère, Fédération Française de Tennis.

### **Acquisition d'un bien par voie de préemption**

Le maire explique que, suite à la réception d'une déclaration d'intention d'aliéner pour une propriété sise à Maubec, 167 Route du Dauphiné comprenant le restaurant Le Vieux Pressoir, la commune doit acquérir cette propriété dans l'intérêt général afin de permettre la préservation et le développement des activités existantes, soit des activités commerciales multiservices, notamment de bar, épicerie, restauration au cœur de la commune conformément aux objectifs fixés dans son PLU approuvé le 5 juillet 2019.

Approbation à la majorité de l'acquisition par voie de préemption du bien précité au prix de 189,0832€/m<sup>2</sup>, soit 530 000€, ce prix étant conforme à l'estimation du service des Domaines, outre 22 000€ de commission.

### **Patrimoine – Bail avec l'entreprise FLACHER**

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée qu'un bail initial 3/6/9 a été conclu le 17 juin 2009 entre les époux BLANC propriétaires du bâtiment et

l'entreprise FLACHER ; qu'en 2017 les époux BLANC ont vendu le bâtiment à la commune de MAUBEC.

Approbation à l'unanimité de l'avenant au bail de location du bâtiment sis route de Courtil Jacquet.

### **Finances – Dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif**

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée, qu'en application de l'article L1612-1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Approbation à la majorité de l'application de l'article L1612-1 du CGCT pour un montant de 200 000€ selon la répartition suivante : Matériel de bureau et informatique pour 50 000€, Matériel et outillage pour 100 000€ et Réseaux de voirie pour 50 000€.

### **Finances – Subvention – DETR 2021 – Retire et remplace la délibération n°03/2021 du 12 janvier 2021**

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée que la délibération n°03/2021 du 12 janvier 2021 portait sur des demandes de subventions dans le cadre du projet de réalisation du plateau multisports ; mais qu'une modification en montants HT et nature des travaux, nécessite de retirer et remplacer cette délibération par une nouvelle délibération dans les termes suivants : Approbation à l'unanimité pour sollici-

ter des demandes de subventions auprès des organismes suivants : DETR, Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, Département de l'Isère, Fédération Française de Tennis pour un projet s'élevant à 225 721€ HT (soit 282 151€ TTC)

### **Finances – Bail – Maison – 65 route du Dauphiné – Validation du loyer de 700€ jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2019**

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée qu'un bail initial a été conclu en janvier 2016 pour la location de la maison sise 65 route du Dauphiné, d'un montant de 900€ par mois ; qu'en application d'un accord avec l'ancienne municipalité, une réduction de loyer à 700€ par mois a été acté pour une période définie (du 01/09/2016 au 01/09/2017) et ce, sous forme de convention, afin de compenser les nuisances générées par les travaux au périscolaire ; mais que cette réduction a continué après la période définie, sans régularisation faite par convention (reçus signés avec inscription du montant de réduction).

Approbation à l'unanimité du versement des loyers d'un montant de 700€ jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2019.

### **Ressources humaines – Indemnité horaire pour travaux supplémentaires-Instauration**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, conformément à l'article 2 du décret n°91-875, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues par les textes susvisés, les modalités d'attribution de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

Approbation à l'unanimité de la mise en place de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires selon les modalités fixées.

### **Travaux – Projet de plateau multisports – Maîtrise d'œuvre**

Monsieur Jessy VAUCHEL expose à l'assemblée que, dans le cadre de la réalisation du plateau multisports et aire de jeux, il y a lieu de s'attacher les services d'une maîtrise d'œuvre pour les différentes phases du projet.

Il précise que 3 cabinets ont été consultés, et que la cabinet DUO REALISATIONS a été retenu pour un montant de 9 950€ HT, soit 11 940€ TTC.

Approbation à la majorité du choix en faveur du cabinet DUO REALISATION.

### **Affaires Sociales – Convention RAM**

Madame SOLER expose à l'assemblée que le RAM itinérant de la CAPI souhaite animer des ateliers d'éveil sur la commune, et présente la convention d'utilisation de la maison du village qui va accueillir ces ateliers, convention annexée à la présente délibération.

Approbation à l'unanimité de cette convention d'utilisation.

### **Travaux – Cimetière – Inventaire et relevé physique**

Monsieur VAUCHEL expose à l'assemblée que la situation actuelle du cimetière communal est critique, ne permettant pas un choix de concessions libres en nombre suffisant ; compte tenu de cette situation, il est urgent d'entamer rapidement des démarches d'extension du cimetière, qui passe au préalable par une étude de l'existant.

L'entreprise GEOSIGN propose ce type d'étude en plusieurs étapes, permettant d'avoir une image précise et ac-

tualisée de la situation avant d'opérer l'extension proprement dite : Inventaire du cimetière et relevé du site, Etude et création d'un registre Concessions-Inhumés, Installation d'un logiciel de gestion du cimetière, Conseil et assistance juridique pour éventuellement la reprise de concession.

Approbation à la majorité des études réalisées par l'entreprise GEOSIGN pour un montant de 13 792,70€ HT, soit 17 240,87€ TTC.

### **Voirie et réseaux – Travaux HTA**

Monsieur GUSTA expose à l'assemblée que des travaux d'enfouissement HTA sont programmés chemin de Saint-Blaise pour un montant de 38 256,32€ HT, soit 45 907,58€ TTC.

Approbation à la majorité des travaux d'enfouissement HTA programmés chemin de Saint-Blaise.

### **Finances – DSL – Travaux de rénovation thermique – Demande de subvention**

Monsieur GUSTA expose à l'assemblée que l'Etat, via la Dotation De Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) encourage les projets de rénovation thermique des bâtiments communaux à hauteur de 30% du montant des travaux.

Approbation à l'unanimité pour la demande de DSIL, sur la base d'un montant global des travaux de 104 354,00€ HT pour la rénovation thermique de l'école.

### **Budget communal – Compte de gestion 2020**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le

compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Approbation à l'unanimité du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020.

### **Budget communal – Compte administratif 2020**

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée que le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la commune. Il retrace toutes les recettes et dépenses réalisées au cours de l'année écoulée, y compris celles engagées et non payées.

Approbation à la majorité du compte administratif 2020 du budget communal.

### **Budget communal – Affectation des résultats**

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée qu'après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020, dont les résultats sont conformes au compte de gestion, il y a lieu d'affecter les résultats au budget 2021.

Approbation à la majorité de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 selon la répartition suivante :

- compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 313 771,38€

- Le surplus 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 150 799,92€.

### **Budget communal – Vote des taux 2021**

Le vote des taux par une collectivité doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique distincte du vote du budget et ce même si les taux restent inchangés.

Approbation à l'unanimité des taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe d'habitation : 8,09% (taux de 2019-taux de référence – Loi de finances 2021)

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,11%

- Taxe foncière sur les propriétés bâties – taux départemental reversé : 15,90%

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,42%.

### **Budget communal – Budget primitif 2021**

Le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (année civile). Il doit être voté avant le 15 avril.

Approbation à la majorité du budget 2021.

### **Patrimoine communal – Rachat de matériel de restauration**

Le Maire rappelle l'autorisation donnée par le conseil municipal de signer l'acte d'achat du tènement de l'ancien restaurant Le Vieux Pressoir et propose d'acquérir le matériel rattaché au restaurant Le Vieux Pressoir, pour un montant global de 50 000€.

Approbation à la majorité de l'achat du matériel de restauration pour un montant de 50 000€.

### **Patrimoine communal – Rachat de la licence IV**

Le maire propose d'acquérir la licence IV rattaché au restaurant Le Vieux Pressoir, pour un montant de 14 000€.

Approbation, à l'unanimité du projet d'acquisition de licence IV.

# Conseils municipaux - Extraits des comptes rendus des 12 janvier, 23 février, 23 mars, 4 mai et 8 juin

## **MAPA école – Travaux – Autorisation donnée au Maire de lancer la procédure de marché**

Monsieur GUSTA rappelle à l'assemblée que des travaux importants, en lien avec la rénovation thermique, vont être entrepris à l'école dans le cadre du plan Ecole au niveau des menuiseries extérieures, du système de chauffage, de l'aménagement intérieur et de l'alarme pour un coût global s'élevant à 151 389,04€ HT.

Approbation à l'unanimité du lancement du marché à procédure adaptée.

## **MAPA cantine – Service – Autorisation donnée au Maire de lancer la procédure et de signer le marché**

Madame SOLER rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu de renouveler le marché de service pour la fourniture de repas en liaison froide au restaurant scolaire pour 3 ans, de 2021 à 2024, sur une base de 15 000 repas par an.

Approbation à l'unanimité du lancement du marché à procédure adaptée.

## **Communication – Encarts publicitaires - Tarification**

Approbation à l'unanimité de la tarification actuelle des encarts publicitaires dans le journal « le Maubelan », soit 78€ pour un format, et 140€ pour 2 formats.

## **Rapport d'observations définitives de la CRC Auvergne-Rhône-Alpes sur la gestion de la CAPI au cours des exercices 2013 à 2019**

Le Maire explique que la CAPI a fait l'objet, entre 2019 et 2020, d'un contrôle de la Chambre Régionale Auvergne-Rhône-Alpes sur la gestion de la collectivité au cours des exercices 2013 à 2019.

Le conseil municipal à l'unanimité prend acte de la présentation et du

débat en conseil communautaire du rapport d'observations définitives de la CRC Auvergne-Rhône-Alpes sur la gestion de la CAPI au cours des exercices 2013 à 2019.

## **Emprunt 2021 – Demande de prêt de 650 000€ à la caisse régionale de Crédit Agricole mutuel sud Rhône-Alpes**

Madame SIERRA-NETZER rappelle à l'assemblée le projet d'achat de l'ensemble des bâtiments et terrain, constituant l'ancien restaurant Le Vieux Pressoir, ainsi que du matériel de restaurant et de la licence IV en vue du projet de redynamisation du centre-bourg. Le montant global des transactions et travaux, sans recours à des subventions, s'élève à 650 000€ HT, nécessitant le recours à l'emprunt.

Approbation à la majorité du projet et des moyens financiers présentés notamment de contracter auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, un prêt à Annuités Réduites, de 650 000€, remboursable en 15 ans.

## **Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité**

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre pour un montant prévisionnel de 238 964€ TTC.

Le conseil municipal, à la majorité prend acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel de l'opération.

## **Travaux sur réseau France Télécom**

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre pour un montant prévisionnel de 7 218€ TTC.

Le conseil municipal, à la majorité prend

acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel de l'opération.

## **Assemblées – Approbation du pacte de gouvernance entre la CAPI et les communes de son territoire**

La loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI à fiscalité propre auquel elles appartiennent. Elle stipule que le Pacte de gouvernance doit permettre aux élus locaux de s'accorder sur le fonctionnement quotidien de leur EPCI.

Approbation à l'unanimité du projet de pacte de gouvernance entre la CAPI et les communes du territoire.

## **Ressources humaines – Tableau des effectifs des emplois permanents**

Madame SIERRA-NETZER expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Après présentation et explication, approbation à l'unanimité le tableau des effectifs de la collectivité.

## **Ressources humaines – Tableau d'avancement 2021**

M. le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services, et de procéder à l'inscription annuelle des avancements de grade et d'échelon.

Il précise que ces avancements s'inscrivent dans l'évolution de carrière définie par la Loi qui tient compte de l'ancienneté acquise.

Approbation à l'unanimité du tableau d'avancement de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## **Ressources humaines – Adhésion prévoyance – Participation de la commune**

L'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée dispose que les centres de gestion peuvent souscrire des conventions de participation de protection sociale complémentaire « pour le compte des collectivités et établissements de leur ressort qui le demandent ».

Le Cdg38 a donc lancé une procédure de convention de participation. Il est proposé aux élus qu'à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 la commune adhère au contrat-prévoyance.

Approbation à l'unanimité pour l'adhésion au contrat prévoyance complémentaire pour les agents qui le souhaitent et la participation de la commune à ce contrat, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## **Ressources humaines – Adhésion au COS Porte de l'Isère**

M. le Maire expose que la commune souhaite améliorer le dispositif d'action sociale en faveur de ses agents et de leurs familles, et à les aider à faire face à des situations difficiles.

Dans ce cadre, des prestations d'action sociale individuelles ou collectives peuvent être octroyées aux fonctionnaires territoriaux stagiaires et titulaires en position d'activité et les agents contractuels en activité, qui le souhaitent, avec une participation employée fixée par le Conseil d'administration du COS.

Approbation à l'unanimité pour l'adhésion au COS des portes de l'Isère pour ceux qui le souhaitent au 1<sup>er</sup> juillet 2021

et accepte sa part contributive fixée à 1,25% des salaires bruts.

#### **Travaux – Rénovation de l'école – Marché à Procédure Adaptée (MAPA)**

Le conseil municipal à l'unanimité déclare que l'offre remise par l'entreprise EGBS est inacceptable au motif que son prix excède les crédits budgétaires alloués au marché et décide de ne pas procéder à une négociation avec cette offre.

Le marché est déclaré infructueux sur les deux lots. Une nouvelle consultation sera lancée sans publicité ni mise en concurrence.

#### **Affaires scolaires – Tarification cantine-garderie 2021/2022**

Approbation à l'unanimité du maintien

des tarifs des services périscolaires pour l'année 2021/2022.

#### **Affaires scolaires – Règlement de cantine-garderie – 2021/2022**

Approbation à l'unanimité du règlement intérieur des services périscolaires présenté pour l'année 2021/2022.

#### **Affaires scolaires – Marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire pour la période 2021/2024**

Après présentation, le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'attribution du marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire, à l'entreprise SARL GUILLAUD TRAITEUR.

#### **Affaires sociales – Centre aéré 2021 – convention CVSD**

Dans le cadre de la mise place du centre aéré pour la période du 7 au 30 juillet 2021, approbation à l'unanimité de la convention entre le CVSD et les communes de Maubec, Crachier et Chèze-neuve.

#### **Patrimoine communaux – Occupation du terrain de football communal par une association**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'association UNIFOOT utilise le terrain de football, ainsi que les deux vestiaires et sanitaires, les mercredis et vendredis.

Approbation à la majorité de la reconduction de la convention jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

#### **Patrimoine communaux – Occupation temporaire du domaine public – Commerce**

Monsieur le Maire rappelle l'installation d'un camion-pizza entre le terrain de football et la maison du village, pour de la vente à emporter.

Approbation à l'unanimité de la convention d'occupation temporaire du domaine public.

## Tribune libre

### **Le Groupe minoritaire s'exprime**

**Plateau sportif :** Nous avons découvert en même temps que les maubelans le projet de plateau sportif dans la p'tite gazette. Nous maintenons que les séances de conseils municipaux ne doivent pas être des chambres d'enregistrements mais des espaces d'informations et de débats où doivent dialoguer l'ensemble des élus (majorité et minorité) pour mieux dépasser les contradictions et construire collectivement des solutions d'intérêt général.

**Antenne relais :** l'antenne sera installée sur un terrain privé chemin de Vacheresse, en limite d'une zone humide répertoriée au PLU. Nous avons été surpris de constater que le projet n'est plus le même que sur le site de la Garine. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est désormais question d'une antenne 5G installée sur le pylône. Pour l'instant, aucune réunion publique n'est prévue. L'accès à l'information n'est pas équitable entre tous les maubelans.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page  : **groupe minoritaire Maubec en Isère.**

# Infos associations

## ◆ Sport et vie associative

### Quel soutien apporte la commune à ses associations ?

Qu'elles soient culturelles, sociales, sportives ou bien encore de loisirs, les nombreuses associations de la commune participent, au quotidien, à l'animation de Maubec.

Portées par de nombreux bénévoles, tous motivés et qui ne comptent pas les heures, elles reflètent la dynamique d'une commune et la fait rayonner.

Dès lors, il est naturel que la commune accompagne ses associations à travers deux aides :

- > Une directe (aide financière à travers une subvention)
- > Une indirecte (mise à disposition d'une salle, matériel etc...)

Ces aides dépendent de la volonté de chaque commune de soutenir ses associations : pour Maubec, elles sont au cœur de notre action.

Avec l'un des projets phare de la nouvelle équipe municipale et qui était également une promesse de campagne, de redynamiser le centre village par la création et l'aménagement du futur plateau sportif.

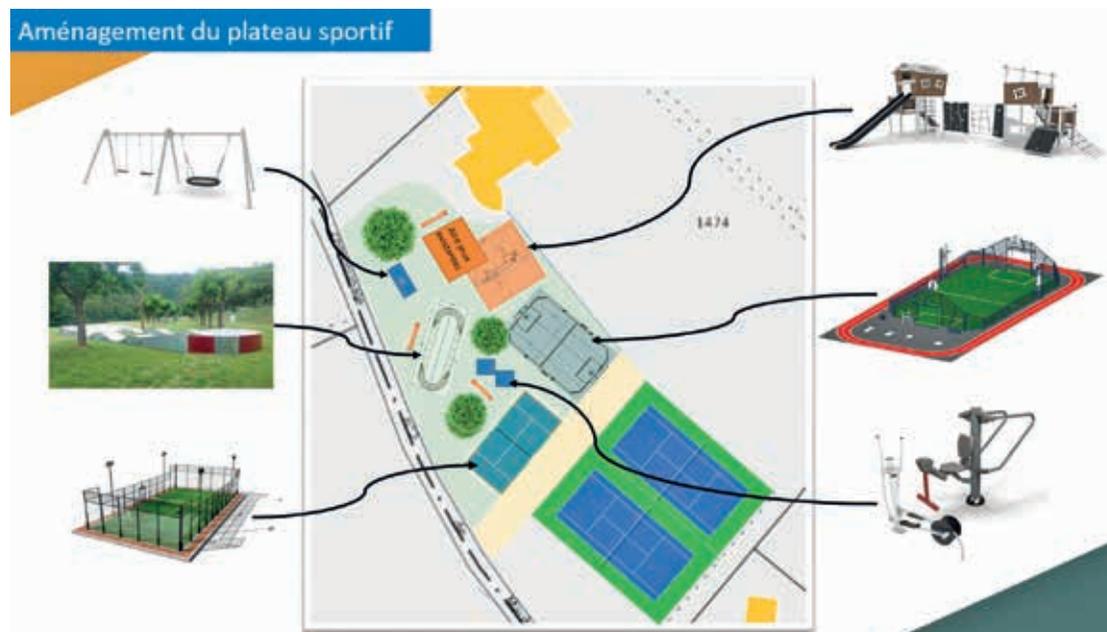
Projet, discuté et présenté en commission avec par la suite :

- > Vote d'une demande de subvention en conseil municipal
- > Vote d'une assistance à la maîtrise d'œuvre
- > Et enfin le vote d'un MAPA (Marché A Procédure Adapté).

Prochainement, la création d'un cadre de partenariat entre la commune et ses associations devrait également voir le jour ; ce qui permettra de rappeler que, face à la diversité du monde associatif, l'action de la commune est guidée par des objectifs d'efficacité, d'équité et de transparence.

Aujourd'hui, la campagne de vaccination Covid s'intensifiant chaque jour d'avantage, même s'il faut rester prudent, il semble que nous allons enfin pouvoir retrouver notre vie d'avant.

Nous souhaitons à toutes ses associations, une bonne reprise pour la rentrée.



---

## ◆ Le Club des Jeunes et d'Animation

Après une longue période très compliquée pour nous tous, nous entrevoyons enfin une sortie progressive de cette crise sanitaire qui nous permettra de reprendre nos activités grâce à l'assouplissement des directives sanitaires et à la réouverture des salles communales.

Les membres du bureau et tous les référents d'activités ont hâte de vous retrouver et se tiennent prêts pour le redémarrage des diverses activités dès la rentrée de septembre. Nos intervenants, sont eux-aussi, très impatients de vous retrouver nombreux et en pleine forme.

Cette rentrée débutera par le Forum des Associations du samedi 4 septembre à la Maison du Village. Nous vous y attendrons nombreux pour venir faire vos inscriptions ou ré-inscriptions dans les différentes activités proposées par le CJA dont le planning est consultable sur le site de la Mairie, onglet Loisirs Détente – Associations.

Pour la sécurité de chacun, nos activités se dérouleront dans le respect des mesures barrières précisées dans les nouvelles règles gouvernementales définies prochainement.

Nous espérons vivement que cette situation sanitaire continue de s'améliorer et nous permette de reprendre sereinement toutes les activités pour retrouver, enfin, cette convivialité qui nous manque tant à tous ! Dans cette attente, nous vous souhaitons un bel été.

## ◆ La chorale la Voix des Champs

Comme la plupart des associations, la Voix des Champs a été en sommeil de longs mois. Nous espérons un réveil prochain pour reprendre nos répétitions du vendredi.

Nous avons hâte de nous retrouver et serons heureux de compter de nouveaux chanteurs avec nous.

Si vous, ou des proches, avez envie de chanter ou souhaitez des informations vous pouvez contacter la présidente de l'association : **M<sup>me</sup> Catherine LATTARD au 06 08 32 14 68** ou par mail **catlat38@orange.fr**.

Nous vous souhaitons à tous de passer un très bel été.



## ◆ Le comité des fêtes

Cela fait maintenant 15 mois que le comité des fêtes, comme toutes les associations, patiente pour proposer et réunir les Maubelans.

Cette année encore, le vide Grenier de juin n'a pas eu lieu en raison de la situation sanitaire, pour autant nous souhaitons ardemment vous le proposer à nouveau en 2022. En effet, rarement nous avons autant senti l'envie de nous retrouver simplement.

Le forum des associations sera l'occasion de reprendre nos marques, et nous l'espérons de vous revoir tous autour d'un moment convivial.

Nous vous donnons rendez-vous début septembre pour construire une nouvelle année et reprendre le cours des projets et festivités engagés en 2019.

Contact : **comitefetesmaubec@gmail.com**

**Le bureau du comité des Fêtes, Audrey, Hervé, Eric, Olivier, Franck, Stéphane**

# Infos associations

## ◆ La 5 Rugby

Nous avons enfin pu reprendre notre activité. Nous sommes présents le jeudi soir au stade de Maubec à partir de 19h30 pour l'entraînement et passer un bon moment.

Que vous soyez novices ou pas, jeunes ou moins jeunes, vous êtes les bienvenus, seul le plaisir de se retrouver, de partager et de transmettre de la convivialité nous importe.

Vous découvrirez Looping, DJ Coatch, et bien d'autres énergumènes qui vous feront passer un bon moment.

Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux en fin d'année, le 19 décembre, pour notre journée huîtres, diots, aligot, où vous pourrez déguster et passer une journée très conviviale.

Vous pouvez nous suivre sur  **LA 5 Rugby**

## ◆ La Pétanque Team 87



Le Pétanque Team 87 jeune association créée en 2019 va prochainement s'installer sur la commune de Maubec. L'association, affiliée à la FFPJP, compte une soixantaine de licenciés dont certains ont une licence depuis plusieurs années avec divers résultats en championnat.

Malgré un début d'année incertain, les joueuses et joueurs ont repris leur licence et, désormais participent aux différents championnats, à la coupe de France ainsi qu'aux Championnats des Clubs qui se joueront à partir de septembre.

La pétanque loisirs à une grande importance pour tisser des liens et, qui sait, découvrir un sport qui peut devenir une passion que l'on soit néo pratiquant ou non.

Contact : **Olivier FALCOZ - 06 88 91 35 32**

## ◆ Le tennis



Le club de tennis de Maubec arrive sur ses 30 ans d'existence.

Son bureau est composé du président Laurent CERINO, du trésorier Florian GIRARD, de sa secrétaire Yannie MENAGE et de ses membres actifs Marc FABRE et Cédric CHARRE.

Les terrains de tennis sont accessibles (exclusivement) aux adhérents du club.

Nous proposons des cours aux adultes (un groupe hommes et un groupe femmes), aux enfants/ados et des séances multisports pour les enfants.

Pour la prochaine saison, nous réduisons le prix de l'adhésion à 100€ pour l'année.

Venez nous rejoindre au **forum des associations le samedi 4 septembre** pour plus d'informations ou contactez nous par mail : [tennisclubdemaubec@gmail.com](mailto:tennisclubdemaubec@gmail.com)

## ◆ Association Reiki Bien-Etre et Harmonie

Pour ce Maubelan d'été, j'avais envie de vous parler du Reiki, de cette méthode de soin holistique, de ce qu'elle nous apporte, et qui en a besoin.

### **REIKI « Énergie de Vie Universelle ».** **Quand recourir au Reiki ?**

Dans les grandes villes en général, le consultant vient au Reiki pour cause de dépression, de burn-out, d'excès de stress au travail.

D'autres sont juste fatigués par la vie en ville et surexposés aux bruits et aux ondes électromagnétiques. Certains ne dorment plus ou sont contraints par des migraines à répétitions. Les femmes avec leur double charge mentale : famille et travail.

D'autres encore viennent par curiosité. La cible n'est pas nécessairement le corps, mais aussi l'esprit, les blocages émotionnels, les problèmes de sommeil.

Le consultant a recours aux soins Reiki pour apprendre à lâcher prise, à se relaxer, à faire taire le monologue intérieur. Il souhaite se rééquilibrer pour vivre serein au quotidien. Parfois il cherche à apaiser des troubles plus profonds, voir transgénérationnels.

Je pratique régulièrement des soins trimestriels, ou tous les quadrimestres, tous les semestres pour les personnes toujours en train de « courir », les professeurs, les médecins, des sportifs, les soignants, etc..., rdv prévus suivants leurs agendas.

### **Quels bienfaits santé ?**

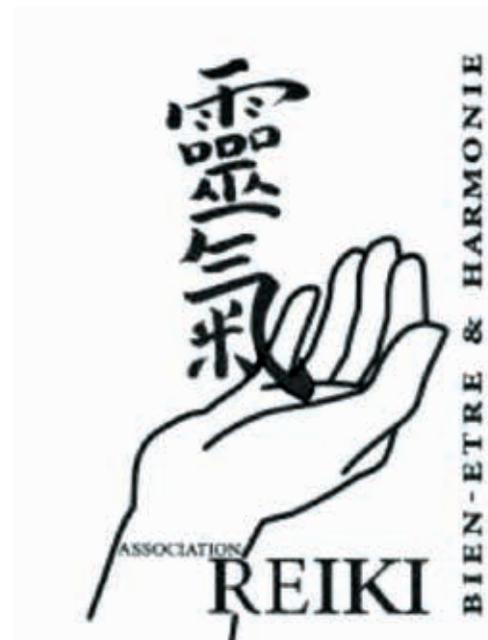
Comme toute pratique holistique, le Reiki permet d'apaiser le corps et l'esprit, de procurer un sentiment de bien-être, d'harmoniser la circulation de l'énergie, de favoriser un état de relaxation, de soutenir le potentiel de guérison.

Par conséquence de retrouver un sommeil réparateur, une meilleure circulation sanguine, moins de douleurs physiques et moins de stress. C'est le principe de l'autoguérison.

Le Reiki favorise ainsi la guérison des souffrances, des maladies, des troubles aussi divers que des problèmes de sommeil, de stress, le manque de confiance en soi, des problèmes de concentration, des raideurs dans le corps, des douleurs, un système immunitaire affaibli. Et puis le Reiki s'adresse tout simplement à vous qui voulez une pause, une heure de relaxation et de bien-être qui ressource.

Rien de magique dans le reiki, il s'agit simplement d'un accompagnement bienveillant !

Le Reiki gagne du terrain surtout en cette période de covid 19. Vous êtes stressé ? Fatigué ? peur des examens, des concours ? En petite forme ? Le Reiki va vous aider à lâcher prise, vous relaxer, vous rééquilibrer, va débloquer les blocages énergétiques. Le soin favorise l'élimination des toxines et contribue au renforcement du système immunitaire. En fin de séance, l'énergie recircule dans le corps, l'équilibre émotionnel est retrouvé.



Contact :  
**06 73 68 64 49**  
**philippetassin38@gmail.com**

Maître Enseignant Thérapeute  
Reiki Usui et Karuna.  
Géobiologue radiesthésiste  
pour la santé de l'habitat.

# Infos associations

## ◆ La Découverte

### Des nouvelles de « La Découverte » depuis le bulletin municipal de janvier 2021

A ce jour, nous avons enregistré 43 adhésions, ce qui est un beau résultat au vu du Coronavirus, des contraintes sanitaires, de la météo défavorable en mai, etc...

Les sorties hebdomadaires Vélo-route rencontrent un vif succès.

En revanche, malgré des propositions régulières de sorties, la participation des marcheurs est en fort déclin, et les sorties VTT fidélisent peu de vététistes ; il est à noter que plusieurs vététistes du club préfèrent sortir entre jeunes, et avec d'anciens adhérents, ce qui peut se comprendre.

Malgré des difficultés d'organisation liées à la pandémie, nous avons pu mener à bien notre périple cyclo en Corse (du 6 au 15 juin) : les 17 participants (dont 14 cyclistes) ont été charmés par les magnifiques paysages de l'île de Beauté ; malgré des parcours vélo rendus plus difficiles par les fortes températures enregistrées, tout s'est déroulé pour le mieux

Par contre une bien triste nouvelle nous a rattrapés : notre fidèle ami Bernard PONTIER, adhérent au club depuis 2014, nous a quittés le 13 juin, vaincu par une terrible maladie.

Bernard, qui nous avait conquis par sa vraie gentillesse, son accent toulousain, son amour pour la nature s'en est allé retrouver nos autres amis cyclistes Jean-Paul, Daniel...

... En raison des protocoles sanitaires, nous annulons – cette année encore – notre randonnée du dimanche 29 août 2021. Donnons-nous rendez-vous en 2022 !

Pour conclure ce petit bilan, « La Découverte » va bien et poursuit son chemin avec sérénité.

Toutes les informations et actualités de notre club sont consultables sur :

> notre site internet <http://www.la-decouverte-maubec.fr/>

>  **La Découverte de Maubec**

Et... N'hésitez pas à nous interroger, à venir tester nos activités avant, pourquoi pas nous rejoindre.



1



2



3

- 1) Bernard lors du dernier séjour club en Italie
- 2) Départ pour notre périple en Corse 2021
- 3) Bernard (au centre de la photo avec le maillot du club) à la chapelle de Notre Dame de Sciez à La Côté Saint André

## ◆ Le Groupe Histoire de Maubec en Dauphiné

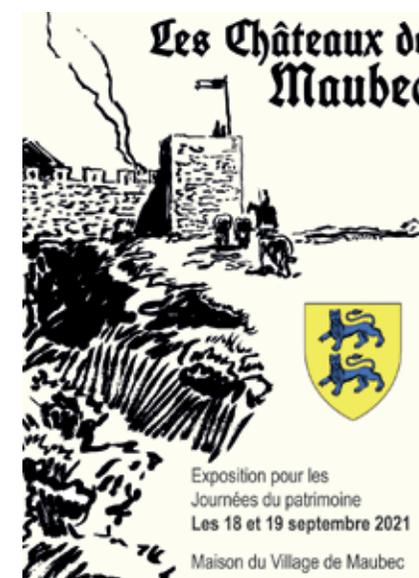
Vous souhaitez connaître les activités du Groupe ou/et adhérer à l'association ? Nous serons présents au forum des associations début septembre.

En raison des problèmes sanitaires liés à la Covid, les activités du Groupe ont été largement perturbées durant la saison 2020-2021. Cependant, nous avons pu travailler à la réalisation d'une exposition sur les châteaux de Maubec.

Nous serons heureux de vous la présenter lors des journées du patrimoine les 18 et 19 septembre prochains, à la Maison du village. Vous aurez la possibilité d'acquérir deux livres (Maubec 14-18, et l'École) que nous avons publiés. Au plaisir de vous voir bientôt !

Contact : [maubec.histoire@gmail.com](mailto:maubec.histoire@gmail.com)

Suivez-nous sur notre page  [GroupeHistoiredeMaubecenDauphine](https://www.facebook.com/GroupeHistoiredeMaubecenDauphine)



## ◆ La Paroisse

L'année prochaine la paroisse va vivre des changements .

Tout d'abord Père Emmanuel ALBUQUERQUE curé de la paroisse part pour de nouvelles aventures en banlieue grenobloise. Nous accueillerons à partir du 1<sup>er</sup> septembre notre nouveau curé père Aimé-Fulbert MALELA.

Ensuite notre relais devient « pôle missionnaire ».

Notre mission sera de garder un lien avec la communauté en faisant preuve de « vraie créativité pastorale » (création de fraternités locales, fête patronale...).

Les messes dominicales seront célébrées dans les pôles eucharistiques. (St Alban, St Chef/St Savin, St Jean-Baptiste Bourgoin, St Marcel Bel Accueil, Nivelas).

Les **inscriptions caté pour TOUS** les enfants de CE1 à CM2 auront lieu à la maison paroissiale (87 rue de la libération) : **samedi 4 septembre 9h-12h** et conjointement avec l'aumônerie, **mercredi 8 septembre 16h-20h** et **samedi 11 septembre 9h-12h**

A ces dates, n'hésitez pas à nous consulter pour les cérémonies de baptême et les séances d'Eveil à la Foi.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la référente du plateau

**VIRETTI Sandra - sandranicolas38@yahoo.fr - 06 86 51 06 43**



# Infos associations

## ◆ Forum des Associations

Venez découvrir le dynamisme des associations maubelanes lors du Forum des Associations, **samedi 4 septembre de 8h à 13h à la Maison du Village**. Vous pourrez, à cette occasion, vous informer sur les activités de loisirs, sportives, culturelles ou autres.

En plus d'acquérir ou d'approfondir un savoir-faire, c'est une occasion de partager, d'échanger, de rencontrer d'autres passionnés, de vous lancer dans une nouvelle activité et, pourquoi pas, de vous engager dans la vie associative !

## ◆ Calendrier des fêtes 2<sup>ème</sup> semestre 2021

Les conditions sanitaires actuelles liées au COVID et ses variants, ne nous permettent pas de vous présenter un calendrier des fêtes exhaustif. Nous vous avançons toutefois quelques dates ou informations à retenir.

Nous espérons reprendre un rythme normal à la rentrée pour partager à nouveau des moments conviviaux et festifs.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur les manifestations connues ou à venir d'ici la fin d'année sur nos différents moyens de diffusion : site de la commune, les panneaux lumineux, facebook et Le P'tit Maubelan.

### Juillet

**Jeudi 1<sup>er</sup>  
Samedi 10**

Cour de l'école  
Enceinte Sportive

Concert de Jazz / Les 19/20 de l'été de la Capi  
Picnic Party de la municipalité

### Août

**Dimanche 29**

Randonnée Vélo Route / VTT / Marche

La Découverte / **ANNULÉE**

### Septembre

**Samedi 4  
Sam. 18 et Dim. 19**

Maison du Village - 8h-13h  
Maison du Village

Forum des associations  
Journée du Patrimoine, Exposition sur les châteaux de Maubec,  
Groupe Histoire

### Novembre

**Jeudi 18  
Dimanche 29**

Maison du Village  
Maison du Village

Assemblée Générale La Découverte  
Repas des aînés du CCAS (**sous réserve**)

### Décembre

**Samedi 3  
Dimanche 19**

Maison du Village  
Maison du Village

Téléthon  
Huîtres, diots, aligot, La 5 Rugby

**Message à nos associations**  
Merci de transmettre en mairie  
vos articles, photos et autres documents  
pour une parution dans le prochain Maubelan  
avant le 15 novembre 2021

Plus d'infos sur  
**[www.mairie-maubec.fr](http://www.mairie-maubec.fr)**

